

LIVRE D'OR

de

L'ÉCOLE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE
DE TOURS



1914-1918



LIVRE D'OR
de
L'ÉCOLE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE
DE TOURS

LIVRE D'OR

de

L'ÉCOLE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE

DE TOURS



1914-1918



En séance du Conseil, le 9 décembre 1919, les Professeurs de l'École de Médecine et de Pharmacie décidèrent, à l'unanimité, qu'en considération du lourd et héroïque tribut payé à la Guerre par les Élèves de l'École, un Monument serait élevé à la mémoire de ceux qui étaient tombés pour la Patrie.

Une souscription ouverte à cet effet trouva la contribution la plus noble et la plus large parmi les familles des glorieux Disparus, et le concours le plus chaleureux auprès des Étudiants, anciens et jeunes, et des personnalités que des rapports scientifiques ou familiaux rattachent étroitement à l'École et aux Noms vénérés qui en sont l'illustration.

La munificence de la Municipalité permit d'approprier au Monument le rez-de-chaussée du pavillon principal de l'École et de le transformer en une Salle d'honneur, dont les lignes sobres encadrent harmonieusement les effigies de nos célébrités médicales et le haut-relief magistral que le ciseau de Sicard a taillé à la gloire des gestes de nos héros.

L'inauguration eut lieu le 19 juin, à 15 heures, sous la présidence de M. Léon Bérard, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

La remise solennelle du Monument fut faite à M. Camille Chautemps, maire de Tours, par M. le D^r A. Thierry, directeur de l'École, en présence de M. Léon Pineau, recteur de l'Université de Poitiers, de tous les professeurs et de tous les étudiants.

Assistaient à la cérémonie :

MM. Ducaud, préfet; René Besnard, ancien ministre, et Foucher, sénateurs; Proust et Vavasseur, députés d'Indre-et-Loire;

Docteur Legros, député de Loir-et-Cher ;

Général Pont, commandant le IX^e Corps d'armée; les généraux Dubois, Ducrocq, Bonnaud; les colonels Passérieu, Flamet et le lieutenant-colonel Camors ;

Docteurs Bonnet, médecin-inspecteur, directeur du Service de Santé; Prost-Maréchal, médecin-inspecteur; Bar, médecin principal, et les officiers du Service de Santé du IX^e Corps;

MM. Lescouvé, procureur général, de Paris; Faguet, président, et les membres du Tribunal civil de Tours;

MM. Sicard; Paul Vitry, conservateur du Musée du Louvre; Carré doyen de la Faculté des Lettres de Poitiers; les docteurs Delaunay et Raymondau, directeurs des Écoles de Médecine de Poitiers et de Limoges; Pagès, inspecteur d'Académie; Lamborion, inspecteur primaire; le proviseur du Lycée, les directrices de l'École normale et du Lycée de filles, et les membres de l'Enseignement secondaire et primaire;

MM. les présidents du Tribunal et de la Chambre de Commerce; les représentants des Cultes, et les anciens aumôniers du IX^e Corps :

Les délégations des diverses Associations militaires, les familles des médecins et pharmaciens de la région.

Le Livre d'Or reproduit les discours prononcés à la cérémonie; une lettre de M. Camille Chautemps, maire de Tours; une étude du monument, par Paul Vitry.

L'insertion des citations suit l'ordre chronologique de l'obituaire des disparus et des nominations officielles des professeurs. L'ordre alphabétique a dû être adopté pour les autres mentions. Il demeure regrettable que nombre de citations ne soient pas parvenues, malgré la longue attente, avant l'impression de ce texte.

Une notice historique termine le Livre, en retraçant le passé ancien et les principaux titres de gloire de l'École de Tours.

Un album des photographies données par les familles sera conservé dans les Archives de l'École.



DISCOURS

de M. le Docteur THIERRY, Directeur de l'École



MONSIEUR LE MINISTRE,

En présidant cette Cérémonie commémorative, vous lui conférez un caractère d'exceptionnelle grandeur, et vous en accentuez la haute portée morale.

Vous attestez en quelle vénération et quelle sollicitude le Gouvernement de la République tient les fils magnanimes et les familles, qui ont noblement offert à la Patrie le plus pur de leur sang, et lui ont sacrifié les plus chères de leurs affections et de leurs espérances.

Vous marquez l'intérêt que le Grand Maître de l'Université accorde aux preuves de vitalité que donne une École, en célébrant ses héros et ses gloires, et en justifiant par les enseignements et les exemples de son passé les revendications auxquelles elle peut prétendre, dans le grand mouvement régionaliste, qui doit si puissamment servir et renouveler nos traditions nationales.

Nous ressentons vivement, Monsieur le Ministre, l'honneur que nous vaut votre visite, et que retiendront précieusement nos Archives ; et nous vous prions, au nom de tout le personnel et des nombreux amis de cette École, de recevoir l'expression de notre profonde gratitude.

MONSIEUR LE RECTEUR,

Le lendemain de la Victoire, en termes d'une éloquence émue, jaillie d'un cœur cruellement meurtri, vous avez demandé aux familles universitaires de dresser le bilan de leurs pertes, et de commémorer les braves tombés pour la Patrie. Aujourd'hui l'École de Médecine et de Pharmacie de Tours vous a convié à l'inauguration du monument qui atteste sa piété et sa volonté d'instruire les générations nouvelles de leurs imprescriptibles obligations envers leurs glorieux aînés. Votre présence à cette solennité nous touche d'autant plus profondément, qu'elle dissimule, sous un exemplaire stoïcisme, une douleur devant laquelle s'inclinent nos sympathies et nos respects.

MONSIEUR LE MAIRE,

Avec un empressement dont Professeurs et Élèves ne sauraient trop vous être reconnaissants, vous avez concouru à la réalisation d'un projet chèrement mûri. Grâce à vos bons offices, notre École est désormais placée sous la double égide des Illustrations tourangelles, qui ont contribué à la grandeur de la science française, et des Héros qui l'ont sauvée d'une servitude dégradante et mortelle.

C'est avec une entière satisfaction que nous pensions remettre, à votre administration éclairée, le haut-relief, d'un art probe et d'une vérité poignante, qu'inspirèrent au grand statuaire Sicard les Victimes du plus sacré des Devoirs. Mais une épreuve inattendue vous frappe dans vos affections fraternelles, déjà si patriotiquement éprouvées. La jeunesse d'une existence qui vous est chère, triomphera de la violence du mal. Nous comprenons cependant et nous partageons vos angoisses, qui nous privent des paroles éloquentes par lesquelles vous auriez associé la Cité à notre pieux hommage.

PÈRES, MÈRES, ÉPOUSES,

Accueillez, pour ceux que nous pleurons avec vous, les suprêmes honneurs de cette journée.

Ils ont été bons, ils ont été courageux, ils ont été sublimes, ces petits !

Avec l'âme de preux que vous leur aviez formée, ils se sont arrachés à vos tendresses ; ils ont couru à la frontière, et ils se sont immolés à la cause sainte du Droit et de l'Honneur.

Nul hommage n'atteindra la magnificence de leur sacrifice. Mais leurs noms et leur exemple vivront, perpétués par l'œuvre qu'une pieuse et noble libéralité, comblant la pensée de tous et suscitant tous les concours nécessaires, a permis d'édifier et de consacrer à leur souvenir.

Que le rayon de Gloire, dont s'auréole leur mémoire impérissablement chère, pénètre au travers de vos voiles de deuil ; qu'il dissipe l'amertume de vos larmes, et réchauffe vos cœurs d'une légitime fierté !

MONSIEUR LE PRÉFET,

MON GÉNÉRAL,

MESDAMES, MESSIEURS,

Le tragique appel de la Patrie surprit ceux que nous commémorons, dans la douce quiétude des habitudes familiales, au milieu des commodités et des agréments d'une existence paisible. Certains goûtaient, auprès d'une femme et d'enfants chéris, le fruit délectable que l'expérience et le savoir concèdent à l'âge mûr. Les plus jeunes obéissaient encore à de prévoyantes directions, et aventuraient leurs premiers pas dans la carrière.

Les uns et les autres connurent de déchirantes séparations ; mais tous se levèrent, du même élan, contre l'agresseur barbare et félon.

Leur mission les conduisit sur tous les fronts, français, italien, turc, serbe et russe. Partout ils déployèrent les ressources d'une initiative, d'une maîtrise et d'une fermeté prodigieuses. Ils surmontèrent les difficultés, sans cesse renouvelées, d'une organisation médicale qui devait se plier à toutes les nécessités militaires, et aux conséquences imprévues de méthodes de combat nouvelles et extraordinairement meurtrières.

Les masses de combattants, la stabilisation des opérations, l'action prépondérante de l'artillerie, l'apparition des gaz asphyxiants et vésicants, accrurent dans des proportions insoupçonnées le nombre des blessés. La cinquième armée, par exemple, lors de l'offensive d'avril 1917, en compta près de 40.000, dont plus de 9.000 dans une seule journée. Deux groupes

d'armées, dans la contre-offensive du 15 au 31 juillet 1918, en comptèrent plus de 63.000.

La maladie imposait encore son lourd contingent. L'épidémie de fièvre typhoïde, au début de la campagne, donna 24.000 malades ; et la grippe, en 1918, au moment où reprenait la guerre de mouvement, en fit hospitaliser 200.000 !

Ces chiffres compliquaient singulièrement l'angoissant problème des évacuations et des hospitalisations. D'autant que les blessures par éclats d'obus, de beaucoup les plus fréquentes, revêtaient, en raison de leur toxicité et de leur contamination, une gravité spéciale, et nécessitaient un traitement complexe et prompt.

Pour éviter la fonte des effectifs et réaliser des récupérations, que, seule, la science française eut le don d'élever à 90 % des hospitalisés, on dut réduire le délai des interventions et recourir à des mesures exceptionnelles et variées. On créa des hôpitaux à proximité des armées, des échelons d'ambulances jusqu'à 10 kilomètres du front, et des convois d'automobiles chirurgicales et d'équipages radiologiques, qui avançaient au voisinage immédiat de la zone des attaques.

Mais il fallait encore, sur la ligne de feu, dans l'habitat improvisé des abris souterrains et des tranchées, un personnel médical qui veillât à l'hygiène des troupes, les préservât des contagions diverses, et les entourât de tous les soins nécessaires. Il fallait surtout des caractères admirablement trempés, d'une compétence et d'une énergie éprouvées, pour secourir les trois millions d'hommes qui durent être relevés en pleine bataille, au mépris des pires obstacles et des plus redoutables dangers.

De ce rôle, nos jeunes héros s'acquittèrent avec une intelligence, un dévouement et une ténacité incomparables.

Ils vécurent dans les postes avancés, sous la menace perpétuelle des bombardements, loin de l'immunité que pouvait offrir à l'arrière le symbole généreux de la Croix-Rouge. Obus et torpilles ébranlaient leurs abris les plus habilement construits, et crevaient des voûtes d'une épaisseur de 8 et 10 mètres.

Pour gagner ces refuges, il fallait suivre un dédale de boyaux fangeux,

quelquefois des tranchées croulantes, où l'on n'évitait les projectiles qu'en se glissant très bas. Les malheureux qu'on y convoyait, arrivaient terrifiés par des visions de massacres, affaiblis par la perte de sang et la souffrance, avides de soulagement et de repos. Pour ranimer leur énergie défaillante, le médecin avait besoin de tendre toutes ses forces morales, de garder un visage calme et confiant, et de distribuer, sans impatience, ses soins et ses paroles de réconfort.

Cette vie de contrainte et de ténèbres pesait lourdement sur une jeunesse impétueuse et frémissante. Imprudemment parfois elle s'échappait de l'obscur réduit pour courir après un rayon de soleil, cueillir une fleur, respirer l'air du large. Elle rôdait, la nuit, à travers les premières lignes, sans souci des balles qui ricochaient çà et là, attirée par l'aspect impressionnant du paysage lunaire, ou la féerie des feux que les fusées allumaient dans le ciel.

Avec quelle ardeur, quand était donné le signal de l'alerte, elle se précipitait sur le parapet de la défense, accompagnait la vague d'assaut, entraînait les brancardiers sous les rafales d'obus, et bravait la mitraille, pour assister et relever les hommes tombés dans l'action !

Ni les périls, ni les souffrances ; ni les ruines, ni les dévastations, — dont des trombes de fer et de feu couvrirent le terrifiant calvaire étendu des Vosges aux Flandres, — n'arrêtèrent nos jeunes médecins. A aucun moment des plus mauvais jours de l'immense drame, ils n'abandonnèrent le combattant dans son effort surhumain ; et avec une égale prodigalité, ils versèrent, à ses côtés, leur sang généreux.

Les annales de la guerre ont enregistré les innombrables actes de vaillance, d'intrépidité, de sang-froid et d'abnégation que des légions de braves réalisèrent. Nos Morts ont ainsi leur inscription glorieuse au livre de l'Histoire. Mais la brièveté des termes d'une citation stimule notre intérêt, et nous incite à rechercher des documents plus circonstanciés.

Les notes, les lettres et les confidences que les familles affligées ont pieusement recueillies, — non moins que les commentaires des chefs les plus autorisés, — constituent des archives précieuses, où nous nous ins-

truirons des péripéties diverses et des rigueurs particulières, que le sort infligea à nos chers Disparus.

D'aucuns contractèrent les germes des maladies régnantes.

SEIGNEUR et DORLÉANS succombèrent aux complications méningitiques et grippales qui sévirent au cours de l'année 1915.

HOUTELETTE, après trois ans de dures épreuves dans les lignes avancées, fut atteint, à son poste de chef d'équipe chirurgicale, de la contagion pernicieuse, dont il mourut dans un hôpital d'évacuation.

CHANDESRIIS était, au bout de quelques jours de fièvre, foudroyé par une embolie, dans l'ambulance de l'auto-chir, d'où il n'avait pas consenti à être éloigné.

Le labeur énorme auquel Henri BARNSBY avait consacré son activité légendaire, laissa notre distingué collègue, à son retour du front, dans un état d'irréparable fatigue, et le livra, sans défense, à l'agression du mal qui aboutit au plus dramatique dénouement.

Non moins tristement, Joseph RICHÉ trouvait la mort dans un accident de voie ferrée.

Ces nobles victimes avaient donné les preuves de leur zèle inlassable, de leur science, de leur habileté et de leur esprit de décision. Elles avaient sauvé d'une fin prématurée de nombreuses existences. Elles méritaient mieux que le poison perfide qui les terrassa dans l'ombre, à l'écart des luttes mémorables, sans le prestige ni le laurier de ceux qui tombent « au grand soleil, un jour de victoire ! »

Plus enviabiles furent les destins qui s'accomplirent en pleine activité, à la tête des équipes sanitaires, dans la chaleur des gestes épiques, — dont nous empruntons un récit au carnet de route que Stephen COUDRAY tint régulièrement à jour, pendant les quelques mois de sa présence sur la ligne de feu.

Après une première campagne en Artois, sous le tir des batteries ennemies du Mont-Saint-Quentin, notre aide-major, déjà éprouvé par une commotion et les gaz, avait suivi son régiment, le 126^e d'Infanterie, sur les lignes de la Suippe, en Champagne, et prenait part aux actions acharnées qui se déroulèrent dans ce secteur, au cours de l'année 1917.

Il recevait, le 10 mars, au camp Madelin, l'ordre de se porter, avec ses brancardiers et ses infirmiers, vers Maisons-de-Champagne, où une violente attaque était déchainée.

Il gagne en toute hâte la ferme de Beauséjour, puis le fameux tunnel d'un kilomètre, au delà duquel il doit franchir le ravin du Marsons et escalader la pente opposée, sous un bombardement formidable.

Un agent de liaison le conduit, à travers un inextricable réseau de boyaux, jusqu'au point culminant, à l'ouvrage Fouquereau. Là les explosions redoublent et se font de plus en plus terribles. COUDRAY abrite ses hommes dans deux sapes — si peu sûres, qu'il a le sentiment qu'aucun n'en sortira vivant. Impossible d'ailleurs d'aller plus loin, les boyaux sont nivelés et pris d'enfilade ; on est à découvert de tous les côtés. Avec la nuit seulement, pourra être tentée la montée en ligne.

Mais arrive l'ordre de regagner précipitamment le tunnel. Comment redescendre, sous l'averse ininterrompue des projectiles ?

D'un bond le convoi atteint un gourbi situé à mi-côte. Il s'y heurte à deux cadavres, sur lesquels continuent de pleuvoir des éclats d'obus. Il faut en repartir par petits paquets. COUDRAY s'élance le dernier. Une bombe va le broyer, lorsque la présence d'esprit de son auxiliaire lui sauve la vie, en le projetant dans une tranchée voisine. Il reprend sa course à travers le ravin, et arrive enfin au tunnel. C'est le salut.

Mais soudain derrière lui, éclate un bruit épouvantable, indescriptible. C'est un dépôt de munitions qui saute et fait un millier de victimes. COUDRAY heureusement est hors d'atteinte.

De nouveau il quitte le tunnel et poursuit sa route, toujours sous un feu effroyable. Devant ses yeux, à dix mètres, un lieutenant a la tête emportée. Bientôt c'est lui-même qui est pris dans une nappe de gaz, relevé inanimé, et arraché à grand'peine à une asphyxie totale.

Toute une équipe de brancardiers fut anéantie dans cette journée, où ces modestes auxiliaires du corps médical donnèrent toute la mesure de leur courage et de leur fidélité au devoir.

De tels épisodes avaient leurs lendemains.

COUDRAY occupait trois semaines plus tard, le 3 avril, le poste de secours de Saint-Hilaire-le-Grand, lorsque s'abattit sur le malheureux village une avalanche de 350 obus, qui en quelques heures en firent un monceau de ruines. La voûte du poste, installé dans une cave, résista à l'écroulement de la maison; et les hommes en sortirent saufs, mais fous de terreur.

La semaine suivante, COUDRAY se trouvait au poste Chanzy, quand celui-ci fut à moitié détruit par un bombardement.

Enfin, le 13 avril, il écrivait, au camp des Échelons, cette brève et dernière note : « Demain nous repartons en ligne. J'écris quelques lettres et range mes papiers, on ne sait ce qui peut m'arriver. »

Tant de fois la mort l'avait effleuré de ses coups, qu'il la sentait toujours plus implacable et plus proche.

Elle perpétrait son œuvre dans la nuit du 17 au 18 avril. Bien que son service l'eût désigné pour un poste moins périlleux, COUDRAY, nous apprend son commandant, était spontanément accouru à Auberive, où une chaude affaire était engagée. Il fut atteint dans l'hécatombe que fit un obus au milieu des blessés. A son lit de douleur, son chef vint lui annoncer qu'il était promu chevalier de la Légion d'honneur. Son nom devait en outre désigner le poste de secours témoin de son courage.

Ainsi tombèrent à la fleur de l'âge, dans l'accomplissement de leur devoir, sous le feu de l'ennemi, à la face du ciel ou dans l'illusoire abri d'un poste, dès les premières prouesses ou après de multiples exploits, toujours avec la même ardeur et les mêmes mérites, ceux que nous avons vus partir débordants d'enthousiasme, impatients d'action et prêts aux résolutions suprêmes.

DREUX, MICHEL et VETEAU ouvrirent le martyrologe, à l'aube de cette journée du 8 septembre, où la ruée ennemie tenta, par des attaques désespérées, de culbuter nos lignes aux marais de Saint-Gond et de briser l'élan qui devait de nouveau, sur les champs catalauniens, vaincre et refouler la barbarie. Le 9^e Corps d'armée eut à supporter le choc de la garde prussienne, et les régiments tourangeaux éprouvèrent de lourdes pertes. C'est en s'obstinant à soustraire les blessés au feu et à l'avance des assaillants, que furent tués nos jeunes confrères, fidèles à leur détermination de tenir sans peur et sans reproche jusqu'au bout.

Charles TENOT fut fauché le 18 février 1915, à l'assaut qui rendit le 36^e régiment colonial maître des hauteurs du Signal de Xon.

LABBÉ, une première fois blessé, puis évadé des lignes allemandes où il avait été retenu prisonnier, était derechef atteint le 18 mars 1915, à son poste de secours de la Haute-Chevauchée, en Argonne. Il procéda lui-même à son pansement, arrêta l'hémorragie de la plus grave de ses blessures, et continua de prodiguer ses soins autour de lui. Les complications qui suivirent un tel effort nécessitèrent l'amputation de la cuisse et entraînèrent rapidement la mort.

Hubert BOUDIER était enlevé à la première offensive de Champagne, à Ripont, dans une de ces missions périlleuses dont il était le coutumier et ardent volontaire.

Devant Verdun et sur la Meuse, au cours de la gigantesque bataille qui se livra de février à décembre 1916, notre École fut cruellement éprouvée.

Maurice RESMOND tomba le 26 juillet, à la côte de Froideterre, sous un bombardement indiscontinu, qui ne laissait aucun répit à l'œuvre des équipes sanitaires.

A la Laufée, fut frappé MENDEL CEMACH, qui, d'origine russe, avait dès l'ouverture des hostilités contracté un engagement dans la Légion étrangère. Affecté ensuite comme médecin auxiliaire au 140^e régiment d'Infanterie, il y fut trois fois cité pour la valeur et le dévouement dont il fit preuve auprès de nos blessés, et dont témoigne, au cimetière de Dugny, le monument que lui élevèrent ses compagnons d'armes.

Pierre MILLIER fut tué à Avocourt, après de telles prouesses, qu'elles lui valurent l'attribution posthume de la Croix de la Légion d'honneur.

AMIRAULT sombra le 8 septembre à Souhesmes, dans la mêlée d'une vague d'assaut.

Sur la Somme, le 31 juillet de la même année, André BERTHON avait achevé, sur le soir, sa tâche à l'ambulance; et il devait rallier sa section, dont il était séparé par le canal. En traversant à la nage, il coula à pic; et son corps ne fut retrouvé que le lendemain.

A Combles, Robert GHYS disparaissait sous les ruines d'un poste de commandement détruit par un obus.

Henri SALMON devait à sa rare intrépidité d'être entraîné dans les pertes graves, que le 4^e régiment marocain subit aux combats d'avril 1917.

COSTIL, après avoir surmonté les périls et les fatigues d'une campagne en Serbie, était mortellement atteint au Moulin-Rouge de Beurieux, dans l'Aisne.

C'est sur le chemin du Moulin-de-Laffaux que Jacques Foy était emporté, au moment où il abordait une tranchée ennemie, encore chargé du fusil dont il avait, par bonté, soulagé un signaleur fatigué.

Pendant près de quatre ans de guerre, Jean DUPONT tint en échec la mort. Il participa à toutes les sanglantes rencontres du 9^e régiment de zouaves, auquel il ne cessa pas d'appartenir. Il étonna les chefs par son intrépidité, son habileté et sa promptitude à secourir les blessés sur les terrains les plus difficiles et les plus dangereux.

Son sang-froid ne l'abandonnait jamais. Entraîné avec une section, par l'élan d'une vague d'assaut, dans les lignes ennemies, il contribua par son calme et sa présence d'esprit à rétablir la situation.

Convalescent d'une blessure, il est averti que le régiment prépare une attaque; aussitôt il interrompt son congé et accourt au poste le plus menacé.

Une sixième et suprême citation nous le montre, le 18 juillet 1918,

tombant sur le champ de bataille, au milieu de ses brancardiers, avec un courage qui soulève l'admiration de tous.

Le lendemain, son digne camarade et émule Maurice-Fulbert BERTON le suivait dans le sacrifice. BERTON fut la témérité même. Ses exploits commencèrent avec son entrée en campagne et sont restés légendaires au 66^e.

Sous les feux convergents de l'artillerie et de l'infanterie qui ont détruit son poste, il persiste dans sa belle assurance auprès des blessés.

Prévenu qu'un lieutenant est tombé devant la tranchée, et qu'un tir continu de mitrailleuses rend sa situation désespérée, il avance vers lui en rasant le sol, parvient à le saisir, et le ramène, sous une grêle de balles, en lieu sûr.

Au ravin de Souchez, on ne cesse pas de le voir, sous les bombardements les plus violents, se faufilant avec son inséparable compagnon, l'aumônier RAYMOND, le long des boyaux ou des fossés de la route de Béthune, enjambant les cadavres et les troncs d'arbres abattus, recherchant les blessés, les rassurant de son bon sourire et leur donnant, avec ses soins, le réconfort et l'illusion d'une prompte guérison.

Blessé le 22 septembre 1915, il fut évacué à l'intérieur. A peine guéri, il repart pour Corfou, puis pour Bizerte, où il doit se consacrer aux malheureux Serbes, décimés par le typhus et le choléra.

Il reparait en 1917 sur le front français, à Craonne, où lui-même, aidé de ses brancardiers et armé d'une pelle et d'une brouette, creuse son poste, — si près de l'ennemi d'ailleurs, qu'il ne tarde pas à être presque complètement encerclé. Il n'en trahit aucune inquiétude, continue à pourvoir avec le même calme aux besoins de ses nombreux blessés, leur fait partager sa confiance, et reste maître de la place.

C'est de ce poste qu'il adressait, à la curieuse chronique *Sans Tabac* du 66^e, cette poétique lettre datée du 13 juin 1917, et signée des deux premières syllabes de ses prénoms « MAUFUL » :

« Ami, je viens de faire un rêve, le voici :
 « J'étais « CHEZ NOUS », tu sais, au cœur de la France, là où l'on vit si bien, par ces beaux jours d'été, sous le beau ciel de Dieu, où nos mères nous attendent, où les choses sourient quand nous y retournons.
 « Tous ces lieux, pleins de vie, me souriaient encore... »

« Les champs y sont tout verts, formant un beau tapis qui repose et grandit tous les jours.

« Les foins tout embaumés, que demain fauchera ; les blés dont les épis déjà courbent la tête, lassés de leur richesse ; les arbres dont les fruits ont remplacé les fleurs ; les petits bois touffus que charment les oiseaux, où je rêvais enfant de choses étranges et douces ; ce ciel si bleu que je croyais finir là-bas à l'horizon ; tous ces coins, encore vierges des traces des barbares, n'apparaissaient les mêmes, et rien n'était changé !

« Et j'étais bien heureux, le rêve était si doux !

« Mais, ami, voici que je m'éveille, je regarde et me vois dans un trou, que l'on nomme un abri ! ... J'ai honte un peu d'avoir rêvé.

« Le canon qui tonne sans arrêt, semant la mort, brisant d'autres lieux chers à mes frères, auxquels ils rêvent comme moi, qu'ils ont aimés et chéris, et que l'ennemi profane, me dit pourquoi je suis ici.

« En face je sais maintenant qu'un barbare me guette, qui voudrait aussi profaner « CHEZ NOUS », et je pense plus fort et je raisonne mieux !

« Et mon rêve me dit : « Tu ne faibliras pas, tu tiendras jusqu'au bout, pour tout ce que tu aimes et révères... pour les tiens qui ont foi ! »

Est-il possible d'allier plus de fraîcheur et de charme à plus pure élévation de sentiment !

Mais le rêve était court, et la réalité se dressait — toujours pressante et inexorable.

Le 18 juillet, un infirmier volontaire devait accompagner un officier dans une reconnaissance jugée si périlleuse, que BERTON s'attribua le devoir d'en courir lui-même les risques. C'est au retour de cette mission, le lendemain 19 juillet, qu'il était tué à Comblizy, sur une position d'artillerie.

Ses hauts faits firent rapporter le décret interdisant les nominations posthumes dans l'Ordre de la Légion d'honneur ; et il épuisa ainsi la série des distinctions qui pouvaient reconnaître ses longs et beaux services : cinq citations, la Croix de Guerre, la Médaille militaire, la Médaille des épidémies, la Croix de l'Ordre serbe de Saint-Sava, la Croix de la Légion d'honneur.

A cette lignée de preux appartient Marcel CHEVALLIER, que son âge, l'adolescence encore, retenait à Dunkerque, au moment de l'armistice. Certain jour, un de ses infirmiers tombe accidentellement à l'eau ; notre jeune médecin auxiliaire aussitôt se précipite, saisit le malheureux et, après des efforts désespérés, le ramène vivant. Mais à bout de forces, le sauveteur défaille et succombe, victime, déclarent ses chefs, des sentiments d'humanité et de courage auxquels obéissait ce noble cœur.

Une conception extrêmement élevée du devoir détourna des services sanitaires Elie PERCHERY, Jean BAUVALLLET, Paul CHAUVIN. Ces jeunes étudiants réclamèrent l'honneur, à leurs yeux plus méritoire, de servir dans les régiments et les troupes de choc.

Leur apparition dans le rang souleva d'abord quelques préventions. Leur fraîche, alerte et passionnée jeunesse contrastait étrangement avec la rusticité du poilu, de longue date endurci aux plus âpres contacts. Mais leur bonté, leur entrain, leur endurance, leur eurent vite gagné les cœurs et conquis un irrésistible ascendant.

Et ces rudes compagnons, aspirant PERCHERY, et vous, sergent BAUVALLLET, vous les enleviez à l'assaut des terribles positions d'Artois et de Champagne ; et c'est au milieu des plus intrépides que vous tombez, ensevelis l'un et l'autre dans un glorieux et anonyme linceul de terre reconquise !

A la violence sauvage qui priva ses condisciples de l'humbré croix des sépultures, CHAUVIN réussit à se soustraire dans les circonstances les plus tragiques.

L'offensive du 23 septembre 1915 avait engagé sa section du 21^e colonial dans une impasse de tranchées ennemies, dont les flancs n'avaient pas été nettoyés par l'artillerie.

Accueillis à 15 mètres par une fusillade intense, dix hommes et lui jonchèrent aussitôt le sol.

D'abord étourdi, CHAUVIN reprend ses sens, constate qu'il est blessé à la tête, d'où le sang coule, et glisse sous son casque un sommaire panse-

ment. Il s'abrite ensuite derrière ses trois musettes et se constitue un rempart avec deux sacs, qu'il remplit de terre prise sous lui, à l'aide d'une pelle et de son couteau !

Ainsi terré et protégé contre les balles qui sifflent de toutes parts, il assiste, impuissant, à l'agonie d'un camarade étendu à son côté, pendant que devant ses yeux, le cadavre de son sergent est debout, sinistrement accroché dans les fils barbelés et secoué par la grêle des projectiles.

Cinq longues heures s'écoulèrent avant que la victoire lui apportât la délivrance, et les soins si résolument attendus !

Guéri de sa blessure, CHAUVIN regoignit ses chers coloniaux, dont il ne voulait pas se séparer. Il consentit toutefois à renoncer au rôle de combattant, pour leur consacrer la science et l'habileté qu'une exceptionnelle intelligence et de sérieuses études lui avaient acquises en médecine. Tout ce que ses nouvelles fonctions comportaient d'activité, de prévenances et de dévouement, il les leur prodigua jusqu'à l'immolation dernière.

Au cours d'une sanglante attaque, en février 1916, à Cappy, sur la Somme, il s'était précipité avec son empressement habituel au secours d'un blessé, tombé en avant de la tranchée, sur un terrain que le bombardement rendait intenable. Il n'avait pas achevé son geste audacieux, qu'il était lui-même atteint mortellement.

Sentant la vie lui échapper, il écarta doucement ses brancardiers : « Mes amis, mon sort est fixé. Allez vers d'autres porter plus utilement vos soins. » Ce fut le cri de pitié humaine et l'adieu suprême de cette belle âme, devant qui fuyait, au milieu des ombres de la mort, dans l'éclair d'un souvenir, l'ultime vision des jours heureux de l'enfance !

L'image de la famille et de la maison lointaine suivait ces valeureux enfants dans leurs longues épreuves.

Elle leur rappelait tout un passé de tendresses, de vie intellectuelle et morale, dont le charme et l'emprise se faisaient plus vifs, dans le milieu de peines et de violences où les avaient jetés les événements. Elle leur inspirait des pages empreintes du sentiment filial le plus délicat, et de la pensée la plus haute et la plus consolante.

Elle stimulait l'ancestral esprit de solidarité, d'entr'aide, de tact et de

concorde, dont ils répandaient autour d'eux l'inappréciable bienfait. Elle déterminait tous ces mouvements généreux et droits, ces élans de volonté et d'audace qui propageaient la confiance, entraînaient les courages, et leur conciliaient la touchante gratitude et les profonds attachements, — dont témoignèrent, autour de leurs tombes, l'émotion et le sanglot du Poilu magnifique !

O Jeunesse d'élite, votre amour de la Patrie, votre foi indomptable dans le triomphe de la plus sainte des causes, votre vaillance et votre magnanimité dans les décisives épreuves, vous ont élevés, avec tous les martyrs de l'holocauste innombrable et sacré, aux immortels sommets de la Gloire !

Champions des plus nobles qualités françaises d'indépendance, d'abnégation, de justice et de bonté, vous avez été, dans la sombre tourmente, l'idéale et bienfaisante lumière qui a guidé la civilisation. Vous avez sauvé l'imprescriptible Droit des attentats criminels de la force brutale.

Avec les flots de sang de la Marne, de l'Yser et de Verdun, vous avez tracé, en lettres fulgurantes, la sentence fatidique et vengeresse qui a fait pâlir et reculer l'orgueilleux et immonde « Seigneur de la Guerre ». Vous avez délivré, d'une tyrannie exécrée, la terre bénie des ancêtres.

Qui, devant la grandeur et la beauté de vos actes, ne serait ému de reconnaissance et d'admiration, et ne sentirait fléchir ses genoux et sourdre ses larmes !

Héritiers d'une victoire durement acquise et d'un patrimoine matériel et moral incomparable, nous devons tous nous en montrer les dignes et actifs bénéficiaires.

Anciens qui avons deux fois connu les douleurs de l'invasion, et subi près d'un demi-siècle la dure condition des vaincus, nous apportons aux fils qui nous ont affranchis de nos longues humiliations le concours entier de notre expérience et de nos dernières énergies.

Vous, qui avez participé et survécu à la terrible épopée, qui en avez souffert les privations et couru les périls; vous, dont le Livre d'Or de cette École témoignera de la valeur et des hauts faits, et dont la poitrine est marquée de l'insigne de la bravoure et de l'honneur; vous, dont les mutilations attestent les mérites et les souffrances passées; vous tous qui êtes les témoins éprouvés de l'étendue des pertes et des désastres de la Guerre, et qui pouvez le plus exactement apprécier la somme d'efforts qu'en exigeront les difficiles réparations, — vous continuerez, dans le labeur de la paix, à vous montrer les persévérants modèles d'activité, de généreuse et féconde initiative, que devront constamment imiter ceux que vous avez mission d'instruire et de diriger dans la carrière.

Jeunes Étudiants, qui prélevez aux graves études médicales, devant vous lève l'extraordinaire moisson fertilisée par le sang et la chair de vos aînés. Jamais don plus magnifique et plus riche ne s'est accompagné de promesses plus belles. Consacrez-y votre attention et vos soins. De vos efforts et de votre patience dépend l'avenir.

La Victoire a pu nous délivrer du fléau de la guerre, que domine toujours la loi du nombre et de la force. Mais d'autres maux étrangers à la volonté de l'homme, ou étroitement liés à ses mœurs, menacent la vitalité et l'essor de notre pays, et sollicitent tout particulièrement votre intelligence et votre activité.

Vous aurez à défendre la Race contre les germes mortels que l'universelle vie engendre sans trêve et répand par le monde.

Vous la préserverez des poisons subtils, qu'une appétence aveugle et la dépravation introduisent dans son sang, et qui l'atteignent dans ses œuvres vives.

Vous la détournerez des corruptions morales qui troublent les consciences, dissolvent les énergies, avilissent les individus et perdent les sociétés.

C'est dans la pourriture et la morbidité des plus bas instincts, que les vaincus d'hier ramassaient les éléments de désorganisation et de ruine qu'ils dirigeaient contre la belle tenue de notre effort national.

Et cette déloyauté tudesque n'avait-elle pas, comme l'a démontré l'émi-

ment Secrétaire de l'Académie de Médecine, déjà tenté, par le camouflage et le démarquage de nos plus authentiques productions, par des substitutions et des plagiats éhontés, de déposséder la pensée française de la prééminence mondiale, que lui ont acquise la hauteur de ses conceptions, l'éclat de son génie inventif et la noblesse de ses entreprises?

Vous déjouerez les odieux calculs d'un ennemi qui avait pour précepte de dépouiller totalement le vaincu, et de ne lui laisser que ses yeux pour pleurer son infortune.

Vous resterez fidèles aux saines traditions de droiture, de méthode, de précision et de clarté, qui ont immortalisé Bretonneau et son École.

Vous retiendrez la leçon de ce labeur obstiné, que, septuagénaire, le savant et ancien élève de Tours, Joseph Renaut, soutint dans sa chaire de Lyon, durant la guerre, pour continuer l'enseignement — qu'allait interrompre la mobilisation de ses collègues — jusqu'à ce qu'épuisé par la fatigue et la maladie, il succombât, le 26 décembre 1917, sans avoir connu l'allégresse de la victoire.

Vous ne faillirez pas aux grands Devoirs qu'évoque impérieusement l'exemple de nos glorieux Morts, et que devra rappeler toujours le Monument placé à dessein sous vos regards.

Des divers lieux où leurs cendres sont éparses, et que leur ombre semble encore protéger contre l'outrage du barbare; des vastes et désolées nécropoles de Verdun, de l'Argonne, de la Marne et de la Somme; de l'inconnu des champs bouleversés de l'Artois et de la Champagne, et qui sait? de la tombe votive de l'Arc de l'Étoile: — leurs âmes ont ensemble été rappelées dans l'enceinte de cette École, où s'épanouirent leurs premières joies et leurs premiers rêves. Comme les Lares du foyer antique, elles en ont pris la garde tutélaire; elles président aux décisions et aux actes qui en assurent le renom et la pérennité, et elles s'offrent à vos méditations sous les traits touchants qui incarnèrent les plus hautes vertus humaines.

L'inoubliable Poilu est là, tombé sur la lande fangeuse, battue par la mitraille, hérissée de quelques moignons d'arbres et de ronces artificielles.

Le bras est fracassé, le cœur défaillant, le visage douloureux, l'œil vague, la pensée lointaine, — près des êtres aimés sans doute! — Sur cette sublime détresse se penche, avec l'audace et la pitié de ses vingt ans, le jeune médecin, qui, sans trouble, dispute à la mort sa proie, jusqu'à ce que le coup fatal l'atteigne à son tour!

Que cette image soit ineffaçablement gravée dans vos mémoires et dans vos cœurs! Que vous inspire toujours cette ultime communion de deux êtres, d'âge et de condition différents, dans l'éclatante et souveraine beauté de l'héroïsme et du sacrifice!

Qu'elle avive en vous l'enthousiasme et la flamme, dont nos Héros illuminèrent le triomphe de l'immanente Justice et des Libertés les plus chères! Qu'elle vous pénètre des sentiments de compassion, de délicatesse et d'infinie générosité, qui sont l'HONNEUR et l'ESSENCE même de l'ÂME FRANÇAISE!



AUX MORTS !

« Heureux ceux qui sont morts pour nos cités charnelles ! »
(Charles PÉGUY.)

A ceux qui sont tombés pour nos cités charnelles,
Nous devons plus qu'un marbre et plus qu'un souvenir !
Il faut nous rappeler que leurs yeux sans prunelles
Nous regardent encor, et que, pour soutenir
Nos pas mal assurés et nous montrer la route,
Leur main se tend vers nous ! Ce n'est pas le sentier
Facile et verdoyant de l'universel Doule !
C'est un chemin bordé de croix, semé d'acier,
Pareil à ceux du front, et que nous devons suivre,
L'œil droit, l'âme cambrée en un corps redressé,
 Craignant trop peu la mort pour avoir peur de vivre
Et fiers d'être les fils de ceux qui l'ont tracé!

Ils n'ont pas détourné leurs lèvres du calice :
Ils n'ont pas épargné la peine, ni l'effort ;
Et l'austère vertu de l'âpre sacrifice
A délivré le Sol !... Ils ont fait mieux encor !

Ils ont sauvé l'Esprit ! Ils ont sauvé l'Idée !
Le souffle des canons a dissipé la nuit,
Chassé la brume, ô morts ! Et la foule, guidée
Par l'étoile d'argent de votre Croix, vous suit.
Dans le ciel nettoyé des malsaines chimères,
Vous avez, en partant pour répondre au défi,
Écrit les mots sauveurs, les mots pour qui nos pères
Sont tombés avant vous, et qui leur ont suffi :
La Famille, le Sol, la Race, la Patrie!

Ayant sauvé l'Idée, ils ont sauvé le Cœur,
O martyrs glorieux, dont l'âme fut pétrie

Par les doigts de la Mort au feu de la douleur,
 Dont les cœurs n'ont battu que pour de nobles causes,
 Prenez le nôtre. Il est mauvais ! Faites-le fort,
 Insensible à l'épine, indifférent aux roses,
 Bardé du triple airain contre les coups du sort,
 Stoïque et généreux devant l'immense tâche !
 Donnez-nous le dédain pour ce qui n'est pas grand,
 La pitié pour qui tombe, et le mépris du lâche,
 Et donnez-nous l'ardeur au fond d'un cœur vibrant,

Afin que votre exemple inspire ceux qui restent,
 Et courbe tous les fronts devant votre tombeau,
 Afin que votre main dirige tous nos gestes
 Et resserre nos doigts sur le bois du Drapeau !

Paul GUÉRIN,
 étudiant en médecine.



DISCOURS

de M. le Médecin-Inspecteur BONNET

Directeur du Service de Santé du IX^e Corps d'Armée

MESDAMES, MESSIEURS,

Aux éloges du Directeur de votre École, il convient que le Directeur du Service de Santé joigne son hommage et le tribut de sa reconnaissance.

Si le Service de Santé de l'Armée a pu mener à bien une tâche écrasante, il le doit au concours des Médecins mobilisés et au dévouement de tous poussé jusqu'à l'héroïsme, jusqu'au sacrifice suprême.

Il le doit à l'union sacrée de tous, civils et militaires ; union sacrée contre la souffrance, contre la blessure, contre la mort.

L'étendue de la tâche accomplie, vous la mesurerez quand je vous aurai dit que, au cours de cette guerre effroyable, trois millions de blessés ont été relevés sur les champs de bataille (relevés par les fils de vos Écoles), et remis aux formations sanitaires ; trois millions portés aux Ambulances des Armées, puis évacués sur les Hôpitaux du front et de l'intérieur. Quant à l'effort accompli, vous en mesurerez l'étendue à ses résultats, lorsque je vous aurai dit que 70 % des malades et blessés ont pu être récupérés et rendus au front de combat, chiffre qui s'est élevé dans les derniers mois à 80 et 90 %.

Certes ces résultats sont admirables, et ces chiffres disent, dans leur éloquence, la somme de dévouement et d'abnégation déployés à tous les échelons du Service de Santé.

Mais aussi la tâche était belle; elle était passionnante, cette lutte contre la souffrance; et ils ont été surhumains, les efforts déployés pour le soulagement de nos frères tombés dans la lutte, pour le soulagement de notre frère le Poilu.

C'est ce besoin de dévouement, c'est la conscience de la beauté de la tâche accomplie qui a pénétré toutes les âmes, et qui les a portées jusqu'aux limites de l'héroïsme, jusqu'au sacrifice suprême. Et voilà pourquoi nous avons tant de morts à honorer.

De cet héroïsme et de ce dévouement, j'ai été le témoin devant Arras, devant Loos, dans la Somme, et aux derniers jours de la lutte, sur la route de Vouziers; j'ai vu les postes de secours, dans des débris de maisons, dans les terriers des tranchées; j'ai vu des ambulances dressées en plein champ, pour le premier triage, et les postes de lavage pour hypérites improvisés aux points d'eau les plus proches, au mépris des obus et des bombes.

Et de cela il convient que je témoigne, et il m'appartient de dire bien haut ce qu'a été l'union sacrée dans le Corps médical, quelle œuvre elle a enfantée, quels résultats merveilleux elle a produits.

Car c'est pour cette œuvre que vos fils sont morts, et ce sont ces résultats qui seuls peuvent sécher les larmes des mères et des épouses, et justifier les sacrifices consentis par les jeunes hommes dont nous honorons la mémoire.

Il n'y a pas de gloire sans rançon.

L'Histoire médicale de la guerre, l'effort du Service de Santé, la tâche qu'il a assumée, tout cela tient dans quelques mots: l'union sacrée entre tous les membres du Corps médical, union sacrée contre la souffrance. Et son œuvre, la voilà:

La fièvre typhoïde vaincue dès les premières heures par la vaccination de Vincent;

Le tétanos vaincu par le sérum de Vaillard et de Roux;

Les infections des plaies supprimées par l'organisation de la Chirurgie de l'avant, dans les Autos-chirs, des Marcille, des Gosset, des Plisson, celles de Rouvillois et de Guillaume-Louis; dans les postes avancés et les centres chirurgicaux du front, où nos blessés étaient

opérés dans les quatre à six heures, comme je l'ai vu faire à Linde par votre Barnsby.

Enfin, dernier triomphe, *la gangrène gazeuse* elle-même, ce fléau hideux et terrible, vaincue à son tour, et sur le point de disparaître, à la veille de l'armistice, grâce aux efforts parallèles d'un Sacquepée, d'un Ninberg et d'un Veillon.

Tant il est vrai que dans chaque sillon ouvert par la science, creusé par le travail, vous voyez partout pressés des savants de toute origine: Civils? Militaires? Je ne sais. Français en tous cas, de par la lucidité, le génie de l'investigation, la clarté de la déduction, la méthode dans l'application, et, avant tout, par le dévouement et par le désintéressement, qui est la signature de nos savants, de ce côté du Rhin.

Les résultats, je vous les ai dits: la maladie supprimée, ses fléaux évités;

80 % de nos blessés récupérés,

0,8% de mortalité parmi les opérés,

et des milliers de Français rendus aux Armées en quelques mois, si bien qu'on a pu dire que c'est avec ses récupérés, avec ses malades et ses blessés que la France a gagné la Guerre.

Oui, c'est à ceux-là, blessés deux fois, blessés trois fois, et revenus une fois encore braver la mitraille, c'est à ceux-là que nous devons de ne pas être Boches.

Ah! sans doute, il est des mères qui pleurent, car ils sont un million trois cent mille de nos frères tombés pour ne plus se relever, morts pour sauver la terre de la douce France.

Mais aussi, pour votre consolation et pour votre fierté, entendez monter de toutes les poitrines, de tous les cœurs, ce merci de la reconnaissance, le cri d'amour de ceux qui ont échappé à cette chose affreuse: être Boches, plus odieuse encore et plus intolérable à ceux qui ont vu, et qui savent.

C'est pour cela que vous aurez vécu et peiné de longs mois dans les abris des tranchées, jeunes médecins auxiliaires qui saviez en sortir avec les vagues d'assaut, sous les bombardements les plus terribles, pour être là, aux côtés de votre frère le Poilu, prêt à relever

et panser aussitôt celui qui tombait; j'en atteste les libellés d'innombrables citations.

C'est pour cela que vous, brancardiers, vous avez peiné et tendu vos muscles pour le sortir de la fournaise, votre frère le Poilu, et le porter à la Sanitaire.

C'est pour cela, chauffeurs de nos sanitaires, que vous avez rivalisé d'intrépidité, à qui pousserait le plus avant et le plus près du feu.

C'est pour cela que vous, chirurgiens, rompus à l'anatomie et à la technique opératoire, vous avez peiné, l'esprit tendu, penchés des heures, et puis des heures, sur des blessures, sur des champs opératoires incessamment renouvelés, sur des blessés dont vous ignoriez même le nom et le visage, attentifs seulement à l'œuvre de réparation et de salut, indifférents à l'éclatement des bombes, au ronflement des avions, à tout ce qui n'était pas l'œuvre chirurgicale, votre tâche, et cela jusqu'à l'épuisement de vos forces; « *jusqu'au bout* », vous aussi, vous l'aviez juré.

C'est pour cela, c'est pour l'accomplissement de cette œuvre de salut, que vous autres de l'intérieur, nos maîtres d'hier, devenus à votre tour les élèves de l'avant, vous avez déployé ce magnifique échelonnement des formations sanitaires, de l'avant à l'arrière, avec ses liaisons incessantes et son entière communion d'idées, complétant par vos soins affectueux l'œuvre commencée près du champ de bataille, abaissant la mortalité au-dessous de 1 %, unis dans le même effort, pour le même but : faire toujours plus, toujours mieux, pour notre frère le Poilu, pour le salut du blessé à jamais glorieux.

Elle a donc fait son œuvre, l'union sacrée contre la souffrance de l'avant à l'arrière, de la première bataille à la dernière lutte, je veux dire aussi du premier pansement du premier blessé à la dernière opération de la dernière séquelle de guerre; et j'ai le droit de vous en dire merci, à vous mes collaborateurs du front, restés fidèles dans la paix à votre œuvre de dévouement, et qui m'avez tant aidé, jusqu'au bout, dans l'accomplissement de la tâche de réparation.

Que si des deuils creusent nos rangs, n'oublions pas les places qui sont vides, ni l'idéal pour lequel sont morts ceux qui les occupaient.

Vous, les jeunes, n'oubliez pas, souvenez-vous.

Et maintenant que je vous ai dit l'œuvre accomplie, qui dira après cela que leur sacrifice ait été vain et inutile? Il a procuré le salut de la Patrie.

Gloire donc, gloire à ceux qui sont morts! Gloire à ceux qui ont poursuivi leur tâche jusqu'au sacrifice suprême, pour le salut de nos blessés, pour le salut de notre Patrie, pour la France!

Vive la France!



DISCOURS

de M. le Docteur LEGROS

Député de Loir-et-Cher

Puisque cet honneur m'est réservé d'élever ici ma voix, comme Président de l'Association des médecins du Loir-et-Cher et au nom des Sociétés départementales sur lesquelles l'École de Tours étend son rayonnement, c'est pour moi un grand devoir de rendre un respectueux hommage à la mémoire des étudiants en médecine et des médecins du Loir-et-Cher, de l'Indre, de la Sarthe, de la Mayenne, *morts pour la France*; dont les noms, mélangés avec ceux de leurs camarades tourangeaux, s'étalent et se confondent sur ce monument, qui devient de la sorte un symbole émouvant de l'union fraternelle de toutes nos associations.

Qu'il me soit donc permis de distraire un moment du funèbre bilan, afin de les mettre à part, dans une lumière particulière, les noms de ces jeunes médecins qui ont fait si vaillamment le sacrifice de leur vie : Hubert Boudier, Pierre Millier, Robert Ghys, issus de familles blésoises; Gabriel Labbé, fils d'un instituteur d'Épiais; Stephen Coudray, qui venait à peine de s'installer à Onzain quand la guerre le surprit, dont les yeux brillaient d'une flamme si ardente et dont j'avais pu moi-même apprécier dans plus d'une circonstance la grande délicatesse de sentiments et de hauteur d'âme; André Berton, de Châtillon-sur-Indre; Charles Seigneur, de la Mayenne; Marcel Chevalier, de la Sarthe; tous cités magnifiquement.

Il nous tient à cœur de les exalter dans ces lieux mêmes où tant de médecins de la région sont venus puiser leur enseignement, faire leur apprentissage et s'imprégner de l'esprit de cette École de Tours

qui a une originalité si propre et qui est encore tout illuminée par le grand nom de Bretonneau, dont notre Loir-et-Cher revendique la naissance, merveilleux observateur et génial intuitif qui, bien avant Pasteur, entrevit la nature réelle des maladies infectieuses et formula l'idée féconde de la spécificité que deux autres grands Tourangeaux, Trousseau et Velpeau, devenus les flambeaux de l'École de Paris et tout imbus de ces doctrines, devaient propager dans leur immortel enseignement.

C'est que l'École de Tours n'a pas seulement formé d'illustres élèves, comme Heurteloup, le grand chirurgien des armées de Napoléon ; Beaunis, le remarquable physiologiste ; les grands anatomistes, Ledouble et Renaut, de Lyon ; elle peut aussi se prévaloir de toute une pléiade de médecins et de chirurgiens distingués qui ont éduqué des générations d'étudiants, ont doté la région de praticiens instruits, doués d'un sens clinique qu'on ne retrouve peut-être à un pareil degré nulle autre part ailleurs dans nos provinces et pénétrés, comme les jeunes héros dont nous commémorons la mémoire, du plus haut sentiment de patriotisme et de devoir.

Ne pensez-vous pas, Monsieur le Ministre, qu'une École qui a ce glorieux passé et tant de vitalité présente ; où, jusque dans les plus humbles laboratoires, travaillent de modestes savants dont certains, à l'heure où nous sommes, ne visent à rien moins qu'à révolutionner la pathologie des plantes, à orienter nos viticulteurs vers de nouvelles méthodes à la fois plus rigoureuses et infiniment moins coûteuses de traitement, et à épargner ainsi des centaines de millions à l'agriculture, a bien mérité ses franchises et d'occuper dans la région la place d'honneur qu'elle n'a pas encore et qui lui est due ?

Quant à nous, qui le pensons, c'est parce que l'École de Tours a répandu alentour sa fructueuse semence que nous venons ici, pour honorer ses morts avec un cœur deux fois reconnaissant !

Et maintenant, Étudiants de la Victoire, c'est vers vous que je me tourne. La guerre qui vient de finir n'a pas seulement détruit de grands empires et changé l'équilibre du monde ; elle a troublé aussi profondément toutes les âmes. Tant de vies précieuses et tant de

richesses ont été anéanties que, pendant de longues années à venir, le travail acharné sera impérieusement la dure loi du monde.

L'existence pour tous, et peut-être plus encore pour beaucoup d'entre vous, n'en sera que plus inquiète, plus difficile et plus âpre. De là, tant de revendications légitimes dont notre corporation médicale, comme tant d'autres, sous peine de disparaître, ne pouvait pas entièrement se désintéresser. Mais, bien au-dessus de ces conflits d'intérêts, qu'elle se garde de laisser s'obscurcir l'antique idéal d'altruisme et de dévouement qui en fait tout le prix.

Ne perdez jamais de vue vos glorieux camarades vivant dans les tranchées au milieu de leurs hommes qu'ils connaissaient tous individuellement, communiant avec leurs souffrances, exposés chaque jour, comme eux, aux mêmes périls, navrés seulement de ne pouvoir continuer à leur prodiguer leurs soins, à se pencher sur leurs blessures, après les épreuves suprêmes, les suivant par la pensée à travers le long et dur voyage qui les emportait vers l'ambulance proche ou les centres d'évacuation, conquérant ainsi, en même temps qu'une double autorité morale, une obéissance aveugle fondée uniquement sur l'affection.

Qu'ils soient pour vous comme de bons génies placés sur votre route par un sort cruel, mais qui l'a voulu ainsi, afin de l'éclairer, de vous ramener à une conception plus haute de notre belle profession, de vous guider de leur exemple, de vous rappeler à tout instant que la vie médicale est également un combat de chaque jour, qu'elle est aussi toute d'abnégation et de dévouement, qu'il faut tout prendre et tout accepter, travailler sans cesse et veiller toujours, et que ce sont toutes ces servitudes qui en font en même temps la grandeur !



DISCOURS
de M. le Professeur GUILLAUME

MONSIEUR LE MINISTRE.
MESDAMES, MESSIEURS,

Vous vous en souvenez : c'était hier, et pourtant ce nous semble déjà loin. Parce qu'un archiduc d'Autriche était tombé sous les coups d'un fanatique, l'Allemagne, brutalement, nous déclarait la guerre.

Nous étions arrachés à nos œuvres de paix, nous étions enlevés à nos laboratoires, et nous, dont la mission sacrée est d'essayer de faire vivre les hommes plus longuement, nous étions conviés à prendre part à je ne sais quelle tuerie universelle.

Cependant, l'élan de ceux que nous glorifions aujourd'hui fut enthousiaste. C'est qu'ils en avaient assez de ces querelles d'Allemand, ils savaient ce qu'ils allaient défendre et pourquoi ils allaient se battre, ils avaient foi dans les destinées de notre pays. Ils savaient que la France, criminellement attaquée, ne pouvait pas mourir ; car en dépit de ses malheurs immérités, malgré ses angoisses, malgré ses heures de souffrance, la France était restée la reine brillante du monde, et son éclipse d'un moment n'avait pas éteint sa clarté puissante.

Ce que fut la vie de ces jeunes étudiants dans les tranchées, ce que fut leur consentement à tous les sacrifices nécessaires, ce que fut leur héroïsme même, notre sympathique et dévoué Directeur vient de vous le dire en termes profondément émouvants et admirables. Défendant les droits imprescriptibles de l'humanité contre des enne-

mis qui méprisaient toute convention sanitaire, calmes et résolus, en face de barbares qui à toute férocité trouvaient une excuse, recevant des coups qu'ils ne pouvaient pas rendre, et par cela même deux fois sacrés, ils ne cessaient pas de vivre, ils cessaient de mourir, et notre vie à nous est faite de leur mort. Aussi, Messieurs, l'Union Nationale des Combattants et la Fédération des Poilus de Touraine ont tenu à apporter ici, par ma modeste voix, l'hommage de leur admiration et de leur reconnaissance.

Mais, jeunes gens qui m'écoutez, il ne faut pas que pour vous de tels exemples puissent rester stériles, et c'est à vous surtout que l'Union Nationale des Combattants veut s'adresser aujourd'hui.

Ce monument, devant lequel vous passerez chaque jour, sera d'abord pour vous le témoignage de la grandeur de vos camarades ; mais aussi il vous dira la haine..., la haine de la violence et de la barbarie, la haine de la sauvagerie et de la cruauté. Ce haut-relief du Maître Sicard vous rappellera encore le rôle magnifique et sublime des médecins auxiliaires, héros qui restent plus grands parce qu'ils étaient plus humbles, qui n'ignoraient aucun des dangers de la bataille, mais qui n'avaient aucun moyen de se défendre, qui néanmoins restaient à côté du combattant pour le soutenir et pour le panser, qui étaient là comme le symbole de l'œuvre de vie, criant malgré tout sa force, et se dressant en révolte contre l'affreuse œuvre de mort. Et parmi ces médecins auxiliaires je suis légitimement fier de saluer aujourd'hui plusieurs d'entre vous.

Enfin, Messieurs, ce monument vous dira qu'il faut savoir garder au cœur de grands cultes. Jeunes gens, le jour viendra, qui n'est pas loin pour vous, où, laissant votre École de Médecine et vos maîtres actuels, vous irez vers quelque Faculté poursuivre brillamment et achever vos études ; vous serez, vous aussi, des hommes de métier. Comme le disait un de mes maîtres très cher, nous sommes tous des hommes de métier ; et je l'aime, ce terme sans apparat et sans gloire, parce que sous ses rudes traits il figure toutes les formes de création humaine, de force utile et de fécondité, parce qu'il réunit et associe, une fois au moins, tout ce qui travaille et tout ce qui produit dans le monde.

Aussi, Messieurs, gardant votre personnalité, gardant vos convic-

tions, vous vous rechercherez, vous vous retrouverez, vous vous reconcilierez les uns les autres, dans l'amour de la Patrie.

Jeunes gens, aimez la France. Aimez-la passionnément : elle est le bon sens délicat, la conscience, et c'est elle que l'on vit toujours dédaignant ses intérêts économiques et les nécessités de sa pratique commerciale, pour écouter son cœur, accourir au secours des peuples opprimés.

Aimez-la d'autant plus que là-bas ils n'ont rien appris, ils n'ont rien oublié. Certes, nul plus que l'Union Nationale des Combattants n'a foi en l'œuvre admirable de la Société des Nations. Tous, les soirs de bataille, au milieu des morts, des mourants et des blessés, nous avons juré qu'il fallait que cela ne fût plus ; tous, nous avons fait la guerre à la guerre ; à la guerre, cette chose impie ; à la guerre, cette chose infâme... Mais, Messieurs, nous ne sommes pas seuls, et nous ne sommes pas les maîtres...

Aimez la France d'autant plus que, victorieuse, mais saignée à blanc, elle compte sur vous pour lui infuser un sang nouveau ; elle compte sur votre activité et sur votre travail. Si vous étiez tentés de vous laisser aller au doute ou à l'angoisse, nos morts vous dicteraient votre devoir, et vous donneraient les raisons d'espérer.

C'est à cette œuvre de paix et de réconciliation que vous convie aujourd'hui l'Union Nationale des Combattants. Consacrez-y votre jeunesse ardente ; en cela vous serez dignes de votre grande Patrie, et vous resterez les serviteurs de la France et de l'Humanité.



LE COQ GAULOIS

Loups et corbeaux teutons, en leur ruée immonde,
Hurlaient et croassaient : « Sus au vieux coq gaulois,
Dont le clairon sonore émerveille le monde !...
Nos griffes dans le sang étoufferont sa voix ! »

Fauves de Germanie aux perverses doctrines,
Interrogez vos morts ! Demandez aux Poilus
Qui te firent, ô France ! un rempart de poitrines,
S'il est encor vivant et s'il ne chante plus !

A l'ombre du drapeau troué, sous la rafale
Des obus, et bravant votre souffle empesté,
Entendez-vous rugir la charge triomphale
Qu'il sonne, pour le Droit et pour la Liberté ?...

Ses fiers coquericos ont ébloui l'Histoire.
Glorieux, mutilé, mais jamais asservi,
Dressé sur ses ergots, en un dernier défi,
Le panache en bataille, il chante... la Victoire !

Louis CHOLLET,
Secrétaire de l'École de Médecine.



DISCOURS

de M. Léon BÉRARD

Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts

MESDAMES, MESSIEURS,

Un talent d'artiste, né de la noble terre de Touraine, a traduit dans une page délicate, vigoureuse et sobre, la haute pensée d'admiration et de reconnaissance qui nous réunit autour de ce monument. Les paroles les plus éloquentes et les plus justes viennent de signifier tout le sens que nos cœurs attachent à un tel hommage. Il ne me reste qu'à associer, en quelques mots seulement, le Gouvernement et l'Université à une commémoration si émouvante par les gloires qu'elle évoque et par les héroïsmes qu'elle exalte.

La science française, la science médicale entre toutes, s'est de tout temps distinguée par un caractère et comme par un accent d'humanité qui lui sont venus sans aucun doute des profondeurs de notre culture traditionnelle. Toujours elle préféra le bon sens et la raison à l'inspiration confuse, l'humble vérité patiemment acquise aux constructions systématiques, fastueuses et fragiles. Elle a toujours professé qu'il n'y avait d'utile que le vrai, et voulu que ce qui était vrai servit au bien et au progrès de tous les hommes. Que de jeunes médecins français, instruits dans des doctrines aussi généreuses et aussi sages, se soient trouvés prêts pour mener une action héroïque dans la plus sanglante épopée de l'histoire, c'est la preuve surabondante que servir la cause de la France en 1914, c'était soutenir les

plus hauts intérêts de l'intelligence et du cœur, la tradition nationale et l'humanité, l'esprit scientifique et le patriotisme.

Ceux dont nous honorons le souvenir immortel ont rendu à la patrie qu'ils aimaient, à la science et à la profession pour lesquelles ils avaient résolu de vivre, le plus parfait et le plus irrécusable des témoignages. Ils ont porté jusqu'au sublime cette chaleur de cœur et ce don de soi sans quoi nous ne saurions concevoir, chez nous, ni vocation médicale, ni vocation scientifique. Ils demeurent comme l'exemplaire idéal des vertus qu'ils tenaient de l'enseignement où ils s'étaient formés, et que vient illustrer encore l'incomparable splendeur morale de leur vie et de leur mort. Par la vertu de leur sacrifice, ils sont désormais comme les premiers-nés de votre grande famille, chargés d'enseigner à ceux qui restent et à ceux qui viendront les règles du devoir et de l'honneur.

Honorer la science et servir ceux qui la servent, c'est sans doute l'hommage qui eût le mieux agréé à ces héros. C'est aussi la première leçon que proclame leur héroïsme. Ils avaient aimé leur vieille École de médecine, comme la gardienne vigilante des nobles traditions que leur exemple aura encore ennoblies. De la même fidélité pieuse qui nous attache à jamais à leur mémoire, nous l'aimerons avec eux ; nous veillerons à ce que rien, dans l'avenir, ne vienne contrarier les brillants destins que son passé lui promet. De grands souvenirs et des noms immortels la protègent, cette École. Ne se place-t-elle pas aussi sous le patronage du génie de votre province, l'une de celles qui ont le plus glorieusement contribué, par tous leurs grands hommes, au prestige du nom français et au progrès de la raison humaine ? Quelle tutelle, cependant, et quelle gloire peuvent se comparer à celles que lui ont assurées la grandeur d'âme et le dévouement sublime de ces jeunes hommes formés à ces leçons ! Leur souvenir sera désormais l'âme même de cette maison, mêlée à tout le labeur qui s'y accomplit et à tout l'enseignement qui s'y donne.

De tels morts ont des droits, que l'on proclame chaque jour dans des assemblées pareilles à la nôtre et dans des circonstances semblables à celles où nous nous trouvons réunis. Il ne serait pas moins

vrai de dire que de tels morts ont une action, et qu'il n'est point possible que leur héroïsme et leur sacrifice n'aient pas laissé sur toute la vie française comme une empreinte sacrée.

Certes, nous aurons nos conflits, nos controverses et nos disputes. La discussion est la loi même des pays libres et, si l'on peut dire, le milieu naturel de la pensée moderne. Ce serait au surplus aller à l'encontre du génie de la France et à l'encontre de sa vocation historique que de lui interdire ces luttes d'idées, d'où surgit parfois une de ces vérités d'avenir que le monde adopte quelque jour comme l'expression même du bon sens universel. Mais il n'est point de controverse ni de conflit qui puissent désormais nous empêcher d'être d'accord sur ce qu'exigent la grandeur et la sécurité de la France. A travers un monde bouleversé par la guerre, voué encore à d'antiques rivalités d'intérêts et de convoitises, elle ne cesse point de suivre les voies de la sagesse et de la justice. Elle ne réclame rien en vertu de sa victoire qu'elle ne fût fondée à revendiquer en vertu de son droit. Sur les droits de la France, si injustement contestés et si héroïquement défendus, il n'y aura entre nous ni conflit ni dispute. Plus nous souhaitons qu'elle continue de servir le progrès humain, plus nous devons vouloir qu'elle reste libre et forte, intacte dans sa civilisation et dans sa culture comme dans la physionomie que les siècles lui ont faite.

Cet accord patriotique, est-il besoin de dire, devant ce monument et dans cette École, qu'il n'importera pas moins à la formation de la jeunesse qu'à la direction de la vie publique ? Les maîtres de notre enseignement à tous les degrés sont représentés à cette commémoration. Ils y apportent la pensée même qui anime leur action dans la vie professionnelle. En les assurant de ma sympathie et de ma confiance, je me permets de m'adresser dès à présent à eux. C'est à eux tout particulièrement que la leçon des morts a été transmise, et l'avenir qu'ils préparent se rattache par les liens les plus immédiats et les plus visibles aux souvenirs que nous commémorons.

Ils ont justifié les hautes espérances que les fondateurs ou les réorganiseurs de notre enseignement public avaient mises dans

leur science et dans leur dévouement. Dans un pays qui a trouvé une telle jeunesse pour le défendre, il est superflu de dire que l'École fut et reste au service de la nation et comme un des foyers de l'âme française. La nation, elle l'enseigne comme la première des réalités, comme la plus indiscutable des certitudes aux jeunes Français de toutes les croyances, de toutes les familles spirituelles, qui doivent trouver là, à travers toutes les divergences d'opinions, le lien solide des cœurs et des intelligences. En continuant cet enseignement traditionnel, les maîtres de notre jeunesse ne se montreront pas moins fidèles au bon sens et à la libre raison qu'au patriotisme. Il pourra advenir, à la faveur des temps confus où nous vivons, qu'on leur propose, à la façon d'une révélation nouvelle, des thèses aventureuses qu'aucune expérience historique d'une durée suffisante ne permet de tenir même pour vraisemblables. Si nous nous élevons contre le mysticisme nouveau, ce n'est point pour apporter à la liberté d'opinion d'injurieuses limites, c'est pour sauvegarder à la fois les droits de la raison et de l'esprit critique et de l'intérêt de l'enseignement.

Nous trouverons bien dans notre propre expérience, au pays de Descartes et de la Révolution française, dans notre propre histoire, dans notre tradition nationale, de quoi pourvoir au présent et de quoi préparer l'avenir.

Le meilleur hommage que nous puissions rendre aux morts que nous célébrons, c'est d'associer leur pensée à nos résolutions et à nos actes. Il n'est rien dans ce culte qui ne soit conforme à la mission de notre pays dans le monde. Ils n'ont pas été immolés, eux, à un rêve d'orgueil et à une politique de domination. Ils ont lutté et ils sont morts pour que la douce France, dont l'image n'est nulle part aussi présente et aussi sensible que dans cette province et dans cette ville, continuât de vivre et de régner sur les esprits par la modération et par la justice. Ceux-ci entre tous furent de purs martyrs qui succombèrent en exerçant un suprême ministère de dévouement et de pitié. Exalter leur souvenir, ce n'est pas arrêter l'histoire à une page de haine et de vengeance, c'est honorer l'humanité dans la cause de la France et la justice dans sa victoire.



LETTRE

de M. Camille CHAUTEMPS

Maire de Tours, Député d'Indre-et-Loire

MON CHER DIRECTEUR,

Empêché par les graves préoccupations que me donnait la santé d'un de mes proches de prendre, comme je l'eusse vivement souhaité, une part effective à l'inauguration du monument élevé par la piété fraternelle des maîtres et des étudiants de l'École de Médecine à la mémoire des anciens élèves tombés au Champ d'honneur, je tiens, maintenant que mes angoisses sont dissipées, à vous dire mon profond regret de n'avoir pu prendre la parole dans cette cérémonie émouvante, pour y associer comme il convenait la cité tout entière.

Les héros que vous avez glorifiés étaient pour la plupart des enfants de la Touraine, vers lesquels montent naturellement l'admiration, la gratitude et la tendresse de nos concitoyens. Ceux-ci les ont connus, ont assisté à l'épanouissement de leur jeunesse, ont applaudi aux succès de leurs brillantes études. Lorsqu'ils sont partis, la ville entière a suivi avec émotion les périlleuses étapes de leur courte carrière militaire; elle a ressenti la fierté de leurs exploits et l'angoisse de leurs souffrances, et, lorsqu'est parvenue la fatale nouvelle de leur mort, elle a partagé la poignante douleur et le légitime orgueil de leurs familles. Bientôt, avec tous les autres martyrs que Tours a donnés à la Patrie, ils figureront sur le Tableau d'honneur qui, s'élevant dans notre Maison commune, attestera aux yeux de la postérité la vaillance et la gloire d'une génération héroïque.

Mais vous avez eu raison de penser qu'en dehors de l'hommage collectif que la cité doit à tous ses morts, il appartenait à la famille médicale de témoigner par un monument spécial la fidélité du souvenir qu'elle garde à ceux de ses membres qui ont rempli leur devoir jusqu'au suprême sacrifice, et la population est unanime à s'associer à votre émotion douloureuse et à votre légitime fierté. C'est qu'en effet, la Ville de Tours éprouve un attachement particulier pour son École de Médecine, illustrée par tant de Maîtres éminents de la Science française, berceau d'une élite intellectuelle qui fait notre orgueil, et demain pierre angulaire de cet enseignement supérieur par lequel la Touraine entend, un jour prochain, renouer ses plus brillantes traditions intellectuelles.

C'est qu'aussi vos étudiants, dont la gaité de bon aloi s'épanouissait dans nos fêtes, faisaient par leur jeunesse et leur intelligence le charme et la parure de la cité. Ils s'étaient rendus justement populaires en unissant à leur éducation supérieure la plus grande simplicité, révélant par là leur vocation médicale, qui se fonde avant tout sur la solidarité humaine.

Et, lorsque la foule les vit s'offrir intrépidement à la souffrance et à la mort, elle admira le grand exemple donné au monde par l'élite intellectuelle française, qui, sans doute mal préparée aux conflits de la force brutale, mais joignant la perfection du cœur à celle de l'esprit, comprit que le privilège de l'éducation lui imposait des devoirs plus hauts envers la Patrie et qu'elle ne pouvait se distinguer désormais, dans la fraternité des combats, que par une abnégation et une bravoure supérieures.

Ce courage et cet esprit de solidarité, ce sont eux, précisément, que l'artiste a traduits dans la pierre avec une vérité saisissante, dans l'admirable monument que vous venez d'inaugurer. Sur l'humble poilu si humain, si vrai dans sa modestie, qui supporte avec résignation la douleur d'une cruelle blessure comme il a subi sans défaillance les fatigues et les misères de la tranchée, le jeune médecin se penche dans un geste fraternel ; il lui prodigue, avec le secours de la science, le réconfort de sa bonté. Sans souci de la mort qui l'atteindra bientôt

à son tour, ce jeune homme, presque un enfant, dont la fine silhouette rappelle l'origine, à qui la vie et la fortune souriaient, accomplit simplement, dans le sang et sous la mitraille, s'exposant avec sérénité à des coups qu'il ne peut rendre, son ministère d'humanité, devenu plus noble et plus beau par le contraste de l'horreur qui l'entoure, et dans laquelle il apparaît comme la seule survivance de la civilisation.

Jamais peut-être l'illustre sculpteur tourangeau ne fut mieux inspiré : je suis heureux de recevoir le précieux dépôt de son œuvre, qui sera un embellissement pour notre vieille maison en même temps qu'une haute leçon morale pour les élèves de l'avenir, et je vous donne l'assurance que la Municipalité veillera pieusement à sa garde à travers les années.

Pour moi, comme pour tous ceux qui ont assisté à la cérémonie touchante de son inauguration, il perpétuera le souvenir des discours émouvants qui furent prononcés au nom de l'École et qui, par une heureuse rencontre, firent apparaître successivement devant nous les réalités du présent et les espérances de l'avenir après l'évocation du passé

Vous, mon cher Directeur, qui représentez par vos fonctions la pérennité de l'École, vous avez su rendre hommage à cette jeunesse héroïque en des pages éloquentes où l'admiration douloureuse laissait percer l'affection paternelle des vieux maîtres pour les élèves qu'ils ont formés. Le professeur Guillaume, en un langage prestigieux où se reflétait tout l'éclat de sa force et de son talent, apportait à ses anciens élèves, dont il fut le camarade à l'heure du péril, l'hommage fraternel des combattants, offrant ainsi aux jeunes étudiants, avec les enseignements de la science, une leçon vivante de courage et d'honneur professionnel. Ce fut enfin pour nous un sujet de réconfort et d'espérance que d'entendre votre élève, M. Guérin, traduisant la pensée de ses frères d'armes, nous révéler que l'âme de la jeunesse est demeurée intacte en dépit du spectacle de la violence, et que, de la douloureuse épreuve qu'elle a si vaillamment subie, elle n'a retenu que le culte des nobles sentiments ; qu'elle a sauvé et en quelque sorte recréé le plus pur idéal, fait de l'amour sacré de la Patrie et de l'humanité, et

qu'elle tourne désormais ses regards vers l'avenir avec une invincible confiance.

Une telle jeunesse, mûrie déjà par la souffrance, mais pleine encore de foi et d'enthousiasme, rendra bientôt à la France ce précieux patrimoine de l'esprit qui la plaçait au premier rang des Nations. M. le Ministre de l'Instruction publique, à qui nous sommes reconnaissants d'avoir apporté à nos écoles provinciales l'utile témoignage de sa sollicitude, a résumé dans un langage magnifique cette volonté d'action généreuse de la France nouvelle qui, par le labeur des maîtres survivants de son Université, fera renaître une élite intellectuelle, héritière des nobles pensées et des traditions de nos glorieux morts, et qui conduira notre peuple avide de progrès vers les plus hauts sommets de la beauté et de la grandeur morales, où resplendit désormais le souvenir immortel de nos héros.

En vous priant de transmettre à vos collègues les sentiments que je vous exprime au nom de la population, je vous assure à nouveau, mon cher Directeur, de mon cordial dévouement.

C. CHAUTEMPS.



M. Paul Vitry, conservateur du Musée du Louvre, a consacré au monument, dans le numéro d'août 1921 de la Revue Art et Décoration, les lignes suivantes :

M. Léon Bérard, Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, a inauguré, le dimanche 19 juin dernier, à Tours, le monument élevé par l'École de Médecine de Tours, sur l'initiative généreuse et dévouée de son directeur, le docteur Thierry.

Dans le vestibule très simple d'un petit bâtiment de pierre blanche, tout proche du grand Hôpital Général tourangeau, à l'aspect de couvent ensoleillé et lumineux, se dresse le mémorial émouvant conçu par le bon sculpteur François Sicard, natif de Tours, qui a déjà maintes fois consacré à sa petite patrie, d'où il reçut jadis les premiers encouragements et soutiens, le meilleur de son talent et de son activité cordiale.

C'est, sur une terrasse flanquée de deux pilastres trapus où paraissent les inscriptions et les emblèmes nécessaires, un haut-relief pittoresque, sobrement évocateur et traité avec une franchise un peu rude. Au premier plan, un vieux poilu, lamentable épave de la lutte qui se poursuit alentour, git épuisé, défait, brisé, semblable à ce Christ de douleur de nos vieux imagiers gothiques, tandis qu'au-dessus de lui, dans une composition pyramidante qui n'est pas sans rappeler celle de nos *Pitiés* du xv^e et du xvi^e siècle, un jeune médecin imberbe panse d'un geste attentif et reconforte de sa calme énergie le vieux frère douloureux.

L'émotion naît de l'évocation, sans petitesse anecdotique, de la réalité même; la composition volontaire et la largeur de l'exécution font atteindre au grand style un morceau qui se distingue par là de l'imagerie honnête et courante.



CITATIONS

ET

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

LES MORTS

DREUX (MAURICE) (1881-1914). *Citation à l'ordre de l'Armée*: « Médecin aide-major de 1^{re} classe au 66^e d'Infanterie. Glorieusement tué le 8 septembre 1914 à Connantray (Marne), en prodiguant, sous un feu des plus violents, ses soins aux blessés, avec un dévouement et un courage admirables. »

« Dans ce 66^e, où la mort a fait tant de victimes, mais où l'héroïsme a éclaté à chaque étape de cette terrible guerre, le nom de Maurice Dreux restera gravé en lettres d'or, et son souvenir servira d'exemple à tous. »

(D^r Bailby, médecin-major de 1^{re} classe, blessé à Connantray.)

MICHEL (HENRI) (1897-1914). *Citation à l'ordre du Corps d'Armée*: « Médecin auxiliaire au 114^e régiment d'Infanterie, a fait preuve de la plus grande bravoure et d'un dévouement absolu dans l'exercice de ses fonctions, dans tous les combats auxquels son régiment a pris part. Toujours sur la ligne de feu, a été tué au

cours d'un combat, pendant qu'il soignait un capitaine mortellement blessé. »

« Si je meurs, vous saurez que c'est en faisant mon devoir. »

(Lettre de Michel.)

VETEAU (EDOUARD-PIERRE-AUGUSTE) (1880-1914). *Citation à l'ordre de l'Armée* : « Médecin aide-major de 2^e classe au 66^e régiment d'Infanterie, glorieusement tué le 8 septembre 1914, en prodiguant, sous un feu des plus meurtriers, ses soins aux blessés, avec un dévouement et un courage admirables. »

TENOT (CHARLES-AUGUSTE) (1888-1915). *Citation à l'ordre de l'Armée* : « Médecin auxiliaire du 37^e Colonial, tombé glorieusement en se portant avec un rare mépris du danger, sous un feu violent d'artillerie, jusqu'à la ligne de feu pour y panser des blessés. »

LABBÉ (GABRIEL-BERNARD-JULES) (1887-1915). *Citation à l'ordre de l'Armée* : « Médecin auxiliaire au 4^e régiment d'Infanterie, blessé grièvement le 18 mars, a eu le sang-froid nécessaire pour arrêter lui-même l'hémorragie d'une de ses blessures, et porter ensuite secours à d'autres blessés. »

SEIGNEUR (CHARLES) (1876-1915). — Mort à l'hôpital franco-belge du Mans, le 23 mars, des suites d'une méningite cérébro-spinale contractée en service.

PERCHERY (ELIE) (1894-1915). *Citation à l'ordre du IX^e Corps d'Armée* : « Aspirant au 114^e régiment d'Infanterie, chef de section énergi-

que et dévoué, tué à la tête de ses hommes, alors qu'il les entraînait à l'assaut, le 9 mai, au nord d'Arras. »

BAUVALLET (JEAN-JOSEPH) (1894-1915). *Citation à l'ordre de la Brigade* : « Sergent au 418^e régiment d'Infanterie, s'est porté au secours de son lieutenant tombé en avant de nos lignes ; a réussi à le ramener, avec l'aide d'un camarade. A trouvé, le lendemain, 26 septembre, une mort glorieuse, en chargeant avec un groupe auquel il s'était rallié. »

BOUDIER (HUBERT-JEAN) (1894-1915). *Citation à l'ordre de la Brigade* : « Médecin auxiliaire, adjoint au Médecin chef de service, s'est acquitté en différentes circonstances de missions périlleuses, avec le plus grand courage et un réel mépris du danger, sur un terrain battu par le feu de l'artillerie. A été tué le 28 septembre, au cours d'une de ces missions, par un éclat d'obus. »

La médaille militaire lui a été décernée.

DORLÉANS (GASTON) (1871-1915). Médecin aide-major de 1^{re} classe, mort le 31 décembre, des complications d'une grippe maligne, contractée en service.

CHAUVIN (PAUL) (1895-1916). *Citation à l'ordre du I^{er} Corps d'Armée coloniale* : « Médecin auxiliaire du 21^e Colonial, d'un courage et d'un dévouement absolus. Déjà blessé aux combats de septembre 1915. A fait preuve d'une bravoure exceptionnelle, en février 1916, en soignant les blessés sur la ligne de feu et sous un violent bombardement. Atteint mortellement, a donné à tous l'exemple d'une superbe énergie, en disant aux brancardiers de le laisser, pour s'occuper des autres blessés. »

La médaille militaire lui a été décernée.

« Au repos comme au feu, il avait toujours le sourire. »

(Lettre du lieutenant Bousquet, du 21^e Colonial.)

« Sa mort a affecté ses compagnons beaucoup plus que celle de bien d'autres, tant à cause de son extrême jeunesse que de son allant, de sa gaieté, de son enthousiasme et de sa sensibilité. »

(Lettre du médecin-major Wegbecher.)

CEMACH (MENDEL) (1892-1916).

1^o Citation à l'ordre du Régiment (25 septembre 1916).

2^o Citation à l'ordre du XIV^e Corps d'Armée : « Engagé volontaire, remarquable d'allant et de dévouement. Occupant un poste de secours très menacé par l'ennemi, a continué de soigner les blessés avec le plus grand sang-froid. A en toutes circonstances donné les preuves du plus grand courage. »

RESMOND (MAURICE) (1887-1916). Citation à l'ordre du 19^e régiment d'Artillerie : « Médecin aide-major de 2^e classe, s'est toujours dévoué d'une façon absolue, pour l'accomplissement de son service, sur le champ de bataille comme en station. Même dans les situations les plus critiques, a toujours accompli son devoir sans aucun souci du danger. Blessé mortellement à son poste, le 26 juillet. »

BERTHON (ANDRÉ-JOSEPH-ETIENNE) (1895-1916). — Se noie le 31 juillet, en traversant à la nage le canal de la Somme pour rallier la 9^e section d'infirmiers, après avoir donné les soins aux blessés de l'Ambulance.

MILLIER (PIERRE) (1891-1916). 1^o Citation à l'ordre de la Brigade, le 4 mars 1915 : « Médecin auxiliaire du 113^e régiment d'Infanterie, a toujours assuré dans d'excellentes conditions, et notamment le 28 février 1915, le relèvement et l'évacuation de nombreux blessés. A fait preuve depuis le début des hostilités d'un grand courage, d'un inébranlable dévouement et de la plus intelligente initiative dans son service. »

2^o Citation à l'ordre de la Division, le 5 septembre 1916 : « Médecin très courageux et très dévoué. Sur le front depuis le début de la campagne, a toujours assuré, et parfois dans des circonstances difficiles, le relèvement et l'évacuation rapide des blessés. Est tombé mortellement frappé, le 26 août. »

AMIRAULT (ARMAND) (1876-1916). — A disparu dans une vague d'assaut à Souhesmes (Meuse), le 8 septembre.

GHYS (ROBERT) (1882-1916). Citation à l'ordre de l'Armée : « Médecin aide-major de 2^e classe au 32^e d'Artillerie, sur le front depuis le début de la guerre, d'une haute valeur professionnelle, n'a cessé de soigner les hommes de son groupe, avec un grand dévouement et une bonté élevée. Tué le 16 octobre, au poste de commandement du groupe, pendant la bataille de la Somme. »

COUDRAY (STEPHEN) (1886-1917). Citation à l'ordre du Corps d'Armée : « Médecin aide-major de 1^{re} classe, bien que d'une santé précaire, s'est toujours fait remarquer par le zèle et le dévouement avec lequel il prodiguait ses soins aux blessés, jusque sous le feu de l'ennemi. A été mortellement frappé, dans la nuit du 17 au 18 avril, pendant qu'il opérât le pansement des blessés dans un poste de secours soumis à un violent bombardement. »

« C'est seulement sur la ligne de feu que j'ai pris conscience de tout le bien que peut faire le médecin; et je ne m'en éloignerai pas, tant que le permettront mes forces. »

(Lettre de S. Coudray au D^r A. Thierry.)

COSTIL (ALFRED) (1878-1917). *Citation à l'ordre de la Mission médicale en Serbie; Citation à l'ordre de l'Armée*, du 31 octobre 1917. Médecin aide-major de 1^{re} classe au 87^e régiment d'Artillerie lourde, tué le 11 juin.

FOY (JACQUES-PAUL) (1896-1917). *Citation à l'ordre de la Brigade* : « Médecin auxiliaire au 30^e régiment d'Infanterie, a fait preuve d'un entrain et d'un dévouement admirables. Au combat du 23 octobre, accompagnant les vagues d'assaut, est tombé mortellement frappé, alors qu'il arrivait à la tranchée allemande. »

DUPONT (JEAN-HENRY) (1894-1918). 1^{re} *Citation à l'ordre du Régiment* : « Médecin auxiliaire, modèle d'entrain et de courage, est toujours où il faut inspirer la confiance, quelque soit le danger. Au combat du 20 juillet 1916, a suivi crânement la vague d'assaut, s'est trouvé au milieu d'une section contre un groupe boche sorti des abris, et a donné l'exemple du calme et du sang-froid. »

2^e *Citation à l'ordre de la 3^e brigade du Maroc* : « Médecin auxiliaire plein d'allant et de courage, au cours même des attaques de juillet 1916, a assuré son service d'une façon remarquable, donnant ses soins aux blessés sans se soucier du danger et organisant leur relève rapide en terrain découvert. »

3^e *Citation à l'ordre de la 153^e Division* : « Médecin auxiliaire, modèle de courage et de dévouement, ayant été maintenu à l'arrière

pour raisons de santé, a tenu à reprendre sa place au poste le plus avancé au moment du combat. »

4^e *Citation à l'ordre de la Division* : « Médecin auxiliaire, d'un courage et d'un dévouement incomparables. Sous le feu le plus violent de l'ennemi, a dirigé d'une façon parfaite l'évacuation de tous ses blessés. Déjà trois fois cité. »

5^e *Citation à l'ordre du XX^e Corps d'Armée* : « Le Médecin sous-aide-major Jean Dupont, 3^e bataillon du 9^e régiment de Zouaves, est parti avec la vague d'assaut, s'est tenu derrière la première ligne, stimulant ses brancardiers avec un parfait mépris du danger et n'a consenti à descendre dans un abri, que sur un ordre formel de son médecin-chef, et après avoir évacué tous ses blessés. »

6^e *Citation à l'ordre de la 10^e Armée* : « Médecin sous-aide-major, d'un courage et d'une abnégation qui ont fait l'admiration de tous. Toujours prêt à se porter au secours des blessés. Mortellement blessé le 18 juillet, en entraînant ses brancardiers sous le feu violent de l'ennemi. »

BERTON (MAURICE-FULBERT) (1889-1918). 1^{re} *Citation à l'ordre de l'Armée, novembre 1914* : « Médecin auxiliaire au 66^e régiment d'Infanterie, n'a cessé depuis le début de la campagne de se dépenser sans compter pour assurer le relèvement des blessés et les premiers soins à leur donner. Obligé à trois reprises d'évacuer son poste détruit par les obus, a continué à assurer le service dans une zone constamment battue par les feux d'artillerie et d'infanterie. »

2^e D'une bravoure et d'un dévouement qui, depuis le début de la campagne, fait l'admiration de tous, a été relever sur les lignes et transporter un sous-lieutenant blessé et l'a ramené au

poste de secours sous le feu des mitrailleuses ennemies. Médecin aussi modeste que distingué. »

Médaille militaire, juin 1915.

3^e Citation à l'ordre de l'Armée, novembre 1915 : « Médecin auxiliaire, en première ligne depuis le début de la guerre. Médecin d'élite et dévoué, qui, au cours de nombreux combats du régiment, n'a cessé de faire preuve d'un mépris absolu du danger, en allant sous le feu le plus violent donner les soins aux blessés. Blessé d'un éclat d'obus dans un poste de secours avancé, le 22 septembre. »

Attribution, en 1916, de la croix de l'Ordre serbe de Saint-Sava et de la médaille d'argent des épidémies.

4^e Citation à l'ordre du Régiment, août 1917 : « Médecin aide-major au 66^e régiment d'Infanterie, a fait preuve une fois de plus des belles qualités de bravoure et de dévouement. A un mouvement de repli, apprenant que l'ennemi était à 50 mètres de son poste, a continué à soigner les blessés qui encombraient ce poste, contribuant ainsi par son sang-froid et son exemple à ramener le calme. A, pendant les journées des 19 et 20 juillet 1917, sous un bombardement incessant de son poste, assuré son service avec une activité, un courage et un zèle au-dessus de tout éloge. »

5^e Médecin aide-major de 1^{re} classe au 33^e régiment d'Artillerie, d'une conscience, d'un dévouement et d'un courage hors ligne, a accompagné, le 18 juillet 1918, un capitaine dans une reconnaissance des plus périlleuses en première ligne, de façon à lui porter secours le cas échéant. Revenu sain et sauf de cette reconnaissance, a été blessé très grièvement le 19 juillet, sur une position de batterie. »

« Nature d'élite, dont les qualités du cœur le disputaient à celles

de l'esprit, je l'ai pleuré comme on pleure un ami que l'on estime et que l'on aime sans restriction. Sur son brancard, se sentant mortellement atteint, il s'inquiétait de savoir s'il avait fait tout son devoir. Je ne peux décrire l'ineffable et heureux sourire dont sa figure s'éclaira quand je lui répondis : « Vous avez fait très au delà de ce que vous deviez. »

« J'attache d'autant plus de prix à la décoration de mon ami Berton, que le décret interdisant de décorer les morts — de la Légion d'honneur — a été rapporté pour pouvoir lui décerner cette distinction. »

(Extraits de deux lettres du commandant d'artillerie J. Honnon.)

SALMON (HENRI) (1881-1917). 1^{re} Citation à l'ordre du 4^e régiment de Tirailleurs marocains : « Médecin auxiliaire aussi dévoué que modeste, et d'un très grand sang-froid. Du 7 au 12 juillet 1916, s'est dépensé sans compter nuit et jour, pour assurer son service très périlleux, sous les plus violents bombardements. »

2^e Citation à l'ordre de la Division marocaine : « Au combat du 17 avril, est tombé glorieusement à son poste pendant qu'il soignait les blessés. »

HOUTELETTE (GEORGES) (1885-1918). 1^{re} Citation à l'ordre du 61^e régiment d'Artillerie : « Médecin-aide-major de 2^e classe, s'est rendu, à plusieurs reprises, notamment le 10 mai 1916, dans des batteries violemment bombardées par des obus de gros calibre, pour soigner sur place des blessés intransportables. A prodigué ses soins avec un sang-froid absolu et un courage remarquable, réconfortant les blessés par sa belle humeur et son entraînement. »

2^e Citation à l'ordre de la 56^e division d'Infanterie : « Médecin-aide-major de 1^{re} classe, dévoué et très actif. Sur la Somme, en 1916, et sur l'Aisne, en 1917, a assuré dans des circonstances particulières

rement difficiles le service chirurgical. A sauvé de nombreux blessés évacués sur l'ambulance, et dont l'état très grave nécessitait une intervention immédiate. »

« Cet hôpital de Courcelles, où vous êtes venu, Houtelette, faire œuvre chirurgicale, devait, sous la pression des circonstances, devenir rapidement une formation médicale et de contagieux graves. Vous y avez trouvé le germe mortel. Vous mourez victime de votre dévouement ; car au mépris des prodromes avertisseurs d'une grippe maligne, malgré la fièvre qui vous envahissait, vous avez voulu lutter, assurer jusqu'au bout le soin des blessés. Vous êtes mort simplement, bravement, comme vous aviez vécu. »

(Paroles prononcées aux obsèques par le Médecin principal Marolle.)

CHANDESRI (JACQUES) (1880-1918). *Citation à l'ordre général de la Direction des Etapes et des Services de la 10^e Armée, 9 mars 1916 :* « Chirurgien de haute valeur, s'est depuis neuf mois dévoué avec un zèle inlassable au traitement des blessés les plus graves ; et grâce à son esprit de décision et à l'habileté de ses interventions, leur a procuré toutes les chances de salut, et maintes fois est arrivé à leur sauver la vie dans les circonstances les plus critiques. »

RICHE (JOSEPH) (1875-1918). Pharmacien-major, tué dans un déraillement de train, en revenant du front.

BARNSBY (HENRY) (1869-1919). *Citation à l'ordre de l'Armée, 14 août 1917 :* « Chirurgien de premier ordre, apportant dans l'exercice de sa profession un zèle d'apôtre ; toujours prompt à se porter à l'avant vers le blessé ; a fait preuve au cours d'une récente affaire, comme chirurgien consultant d'un groupement d'ambulances avancé, de remarquables qualités d'activité, d'entrain, d'ingénio-

sité et de compétence technique dans l'organisation et le fonctionnement de son service ; travaillant de jour et de nuit, sans souci de la fatigue, prodiguant à ses nombreux blessés, dont beaucoup lui doivent la vie, les secours de sa haute expérience et de sa maîtrise opératoire, en même temps que d'un dévouement sans limites. »

CHEVALLIER MARCEL (1899-1917). « Médecin auxiliaire, victime de son dévouement ; a sacrifié sa vie pour sauver un subordonné qui se noyait. Abnégation de soi-même, courage, loyauté des sentiments, tels sont les mobiles élevés auxquels a obéi son cœur, qui était un noble cœur. »

(Paroles prononcées aux obsèques par le Major de la garnison de Dunkerque.)



Personnel Enseignant de l'École

LAPEYRE (LOUIS-NUMA-MARIE), Chevalier de la Légion d'honneur (1915) :

« Bien que désigné par son âge pour un hôpital du territoire, s'est spontanément offert pour partir avec le corps d'armée actif et remplacer à l'improviste un médecin chef d'ambulance qui n'avait pu rejoindre. Rend les plus grands services par son activité, son dévouement et son esprit d'initiative. A opéré avec succès et sauvé de nombreux blessés graves. »

BAUDOUIN (FÉLIX), Chevalier de la Légion d'honneur (1915).

FAIX (ANDRÉ), Chevalier de la Légion d'honneur (blessé au cours d'une intervention chirurgicale) (1915).

GUIBBAUD (ANTOINE), Chevalier de la Légion d'honneur (1916).

MERCIER (RAOUL), *Médaille d'argent des épidémies* :

« Atteint d'une infection maligne et étant encore paralysé, a refusé toute convalescence pour être affecté à un service de l'avant »

Citation à l'ordre de la 306^e Brigade :

« Professeur à l'École de Médecine, attaché en cette qualité au centre hospitalier d'Amiens, a demandé instamment d'être affecté à un bataillon d'infanterie. Dès son arrivée, au moment d'une

action, a montré beaucoup de courage et fait preuve du plus grand sang-froid au cours de tournées fréquentes dans les tranchées de première ligne. A prodigué ses soins à de nombreux blessés sous un bombardement intense par gaz asphyxiants. »

Chevalier de la Légion d'honneur (1917) et de la Couronne d'Italie (1918).

GUILLAUME (LOUIS), *Citation à l'ordre de la D. E. S.* :

« Chirurgien de l'Ambulance autochir. 402. A fait preuve des plus hautes qualités professionnelles au cours des récentes attaques. Unissant un dévouement sans bornes à une parfaite compréhension de son devoir, a sauvé la vie à de nombreux blessés. »

Chevalier de la Légion d'honneur (1917) :

« M. Guillaume-Louis, ancien interne en chirurgie des hôpitaux de Paris, a fait preuve, depuis deux ans et demi qu'il appartient à l'Ambulance chirurgicale automobile 402, de qualités professionnelles de premier ordre qui ont établi la légitime réputation dont il jouit à l'École de Médecine de Tours, où il enseignait l'anatomie, et à l'hôpital de la même ville, où il dirigeait avec autorité jusqu'en mai 1915 un grand service de chirurgie. Aussi bon clinicien qu'habile opérateur, M. Guillaume-Louis a constamment obtenu des résultats opératoires qui lui font le plus grand honneur et a toujours assuré son service sans souci du surmenage ni du danger au cours des différents bombardements que la formation a subis.

« A été cité en février 1916. A été blessé le 16 septembre 1916, par un éclat de bombe d'avion ennemi. »

TILLAYE (PAUL), Chevalier de la Légion d'honneur (1918).

BONDOUY (THÉOPHILE), Chevalier de la Légion d'honneur (1918).

DUBREUIL-CHAMBARDEL (LOUIS), *Citation à l'ordre de la 17^e Division* :

« A assuré avec beaucoup de courage et de sang-froid le ser-

vice médical de son bataillon, dans un bombardement d'une extrême violence. » (Verdun cote 304; 2^e bataillon du 68^e R. I.)

Citation à l'ordre du 290^e régiment d'Infanterie :

« Médecin-chef au 290^e depuis le mois de mai 1916, a pris part aux opérations du régiment en Champagne, dans la Somme (novembre 1916 à janvier 1917) et dans l'Aisne (mai à juillet 1917). Dirige son service avec une grande compétence. Fait constamment preuve d'initiative. Dans le secteur de l'Aisne (26 au 29 juillet) a non seulement assuré son propre service, mais a prêté une aide efficace aux corps voisins. A été blessé le 31 août 1917, en se rendant aux lignes. » Déjà cité à l'ordre de la Division.

Citation à l'ordre de la 17^e Division :

« Médecin-chef de service, remarquable à tous égards, d'une tenue, d'une correction exemplaires, d'un dévouement absolu. Atteint par la relève, a été maintenu, sur sa demande expresse, comme médecin-chef d'un régiment d'infanterie; y a été blessé le 31 août 1917 en se rendant en ligne. A continué, malgré sa blessure, à assurer son service. Déjà cité à l'ordre de la 17^e D. I. et 290^e R. I. »

Citation à l'ordre de la 21^e Division :

« Depuis son arrivée au régiment (64^e R. I.), s'est montré chef de service parfait et organisateur de premier ordre. A fait preuve d'une activité inlassable, d'un dévouement à toute épreuve et d'un mépris absolu du danger, notamment au cours des affaires de la Py et ensuite de l'Aisne. »

Citation à l'Armée :

« Le Médecin-chef Dubreuil-Chambardel a apporté au front, avec sa valeur professionnelle, son inlassable dévouement et son intelligente activité. Affecté au début dans une unité territoriale, a demandé instamment à être versé dans un régiment actif. Au cours des derniers et durs combats de Champagne, a dirigé le service sanitaire du régiment avec maîtrise, prodiguant ses soins avec son habituel dévouement et assurant les nombreuses évacuations dans des conditions parfaites. »

Chevalier de la Légion d'honneur (14 juillet 1919).

LERAT (EUGÈNE), Chevalier de la Légion d'honneur (1920).

MEUNIER (EDOUARD), Chevalier de la Légion d'honneur (1920).

« Le Docteur Meunier, membre du Conseil départemental d'Hygiène de Tours, professeur à l'École de Médecine de Tours, a fait preuve du plus grand mérite en assurant pendant la guerre le fonctionnement de plusieurs services hospitaliers dans le département d'Indre-et-Loire. Trente-six ans de pratique médicale. »

(*Journal officiel*, septembre 1920.)

GAUDEAU (DANIEL), *Citation à l'ordre de la Mission française en Sibérie* :

« Classé avant la guerre dans le service auxiliaire, est passé sur sa demande, dès le début des hostilités, dans le service armé. A servi pendant trois ans et demi aux fronts de France et d'Italie dans des ambulances de première ligne fréquemment soumises à des bombardements meurtriers pour le personnel et les blessés. S'est toujours distingué par sa science professionnelle, ainsi que par son dévouement et son sang-froid, dans des circonstances difficiles. A contracté la fièvre typhoïde dans son service.

« Médecin aussi éminent que modeste. Homme de devoir et de haute valeur morale. »

Chevalier de la Légion d'honneur (1921);

Croix de guerre Tchéco-Slovaque.

PAULIN (PIERRE), *Citation à l'ordre de la Brigade* :

« Pharmacien régimentaire. A fait preuve du plus grand courage et du plus grand dévouement en contribuant lui-même à la recherche des blessés et des morts sous le feu de l'ennemi pendant les journées des 25, 26 et 27 avril 1918. »

Citation à l'ordre de la 131^e Division :

« Pharmacien aide-major de 2^e classe, d'un moral très élevé et d'une activité inlassable. S'est dévoué sans compter pour aider son médecin-chef de service et a été blessé à son poste de combat, le 30 mai 1918. »

Citation à l'ordre du 41^e régiment d'Infanterie :

« Avec un zèle et une abnégation au-dessus de tout éloge, a, du 17 au 20 juillet, sous un violent bombardement, admirablement

secondé le médecin-chef du régiment dans la recherche et l'évacuation des blessés. »

Chevalier de la Légion d'honneur (1921) :

« Pharmacien de 1^{re} classe au 9^e C. A., d'un moral élevé, d'une activité inlassable, s'est fait remarquer par son mépris absolu du danger et son dévouement admirable en contribuant à la recherche des blessés et des morts sous le feu de l'ennemi. Une blessure, trois citations. »

THIERRY (ADRIEN), Chevalier de la Légion d'honneur (1921).

« Thierry Adrien-Armand, docteur en médecine, Directeur de l'École de Médecine de Tours. Titres exceptionnels : Dégagé de toute obligation militaire, a mis sa science et sa compétence professionnelle au service des malades et blessés militaires avec un zèle et un dévouement dignes d'éloges comme médecin-chef d'un important hôpital auxiliaire de la Société de secours aux blessés militaires. »

(*Journal officiel*, février 1921.)

BOIVIN (FERNAND), *Citation à l'ordre de la 62^e Brigade* :

« A rendu les plus précieux services comme médecin aide-major de bataillon : fonctions qu'il remplit depuis plus d'un an. — Aux attaques de septembre en Champagne, s'était déjà montré d'une conscience et d'un dévouement extraordinaires. — Du 3 au 11 août 1916, s'est dépensé nuit et jour, en pansant les blessés, malgré la violence du bombardement et le peu de sécurité qu'offrait son poste de secours. »

MALET (LOUIS), *Citation à l'ordre du 33^e R. A.* :

« Médecin auxiliaire du 33^e Artillerie à cheval. Marchant dans la nuit du 1^{er} au 2 avril 1916 avec une S. M. dont les caissons ont eu à se porter par groupes sur la ligne même des pièces pour ravitailler une artillerie momentanément isolée, est allé spontanément jusqu'aux canons, encourageant les canonniers par son

exemple, sa belle attitude, ses paroles, les aidant même à transborder les munitions sous le bombardement. »

Citation à l'ordre du 33^e R. A. :

« A fait preuve en toutes circonstances de courage, d'une haute conscience et du plus grand dévouement. S'est particulièrement fait remarquer pendant le séjour du régiment dans la région du Cornillet, du 25 mai au 14 juillet 1917. »

(A droit au port de la fourragère aux couleurs de la Croix de guerre.)

Citation à l'ordre de la Division :

« Médecin-major d'une haute valeur morale, très imbu de son rôle, toujours prêt à se porter en avant pour secourir les blessés. Au cours des journées du 9 au 14 juin 1918, s'est dépensé sans compter dans les bombardements les plus violents pour assurer non seulement l'évacuation des blessés du bataillon, mais aussi celle des blessés des corps voisins. Indifférent au danger, d'un dévouement et d'un zèle inlassables, est un vrai médecin de champ de bataille. »

Citation à l'ordre :

« Médecin d'une haute valeur morale professionnelle. Réputé au bataillon par son dévouement, a encore affirmé ses brillantes qualités au cours des affaires du 8 au 12 avril 1918 en se portant aux endroits les plus battus pour panser les blessés. »

Citation à l'ordre :

« Remarquable médecin de bataillon, d'une conscience scrupuleuse et d'une science accomplie, s'est dépensé sans compter au cours des affaires d'août 1918, allant lui-même sur le terrain, organisant lui-même l'évacuation des blessés dans les meilleures conditions. »

Citation à l'ordre :

« Médecin aide-major inspirant à tous une confiance illimitée. Venu comme volontaire dans les formations combattantes, prodigue à l'extrême aussi bien de sa personne que de son savoir. A fait de ses brancardiers un groupe d'élite; au cours des journées du 8 au 18 octobre 1918, a remarquablement assuré l'enlèvement des morts et l'évacuation des blessés, parcourant sans cesse lui-même

le champ de bataille afin d'être certain qu'aucun homme n'était laissé sur le terrain, donnant à tous l'exemple du plus grand courage et le mépris du danger. »

MAUREL (ROGER), *Citation à l'ordre de la 2^e D. C., 1917 :*

« A fait preuve de beaucoup de sang-froid et de dévouement les 16 et 17 avril 1917, en organisant sous la première ligne son poste de secours malgré un violent bombardement, et n'a cessé pendant toute la période des opérations de prodiguer ses soins chaque nuit aux blessés. »

Citation à l'ordre de la 2^e D. C. P., 1918 :

« Jeune médecin animé des plus belles qualités d'abnégation et de dévouement, s'est distingué, le 5 avril 1918, en donnant des soins à de nombreux blessés sous un violent bombardement. »

Citation à l'ordre de la 2^e D. C. P., 1918 :

« Jeune médecin d'un zèle inlassable et d'un dévouement réputé au régiment. Au cours des derniers bombardements par obus toxiques, a encore fait preuve de la plus intelligente initiative en prenant rapidement toutes mesures et en se prodiguant sans compter pour assurer les soins non seulement aux gazés de son bataillon, mais également à ceux d'un bataillon voisin. »

ROY (JEAN), *Citation à l'ordre de la 18^e Division d'Infanterie.*

QUÉRON (LOUIS), Croix de guerre (1916).



III

LES ANCIENS ÉLÈVES ET ÉLÈVES

ANSALONI (ALBERT-GAËTAN), Chevalier de la Légion d'honneur :

« Libéré de toute obligation militaire, à créé à Blois deux hôpitaux dans lesquels il a apporté de constants perfectionnements et où il a organisé un cabinet de radiologie. Praticien très distingué, d'un dévouement parfait pour nos blessés. »

BARDET (GEORGES-MARCEL), *Citation à l'ordre de la Division* :

« Très courageux. Gravement blessé le 6 mai 1916, en allant prendre son service au poste d'observation, a fait preuve de beaucoup d'endurance et de sang-froid, demandant à ne pas être emporté au poste de secours pour ne pas exposer ses camarades. »

BARNSBY (PIERRE), *Citation à l'ordre de la Division* :

« Fait partie de l'équipe que dirige son frère aîné, dont il a la foi chirurgicale ardente et l'inlassable activité.

« Aussi modeste que laborieux, s'est dépensé sans compter depuis le début de la campagne. Détaché pendant la bataille des Flandres (juillet et octobre 1917) dans un centre chirurgical évacué, exposé aux bombardements, y a mené, en se donnant tout entier, cette lutte ardue qui est la chirurgie d'urgence des blessés intransportables et a pu revendiquer une large part des succès

absolument remarquables croissants que l'équipe fraternelle y a obtenus. (Services exceptionnels.) »

Chevalier de Légion d'honneur (1921).

BARRÉ (PAUL-LOUIS), *Citation à l'ordre du 68^e R. I.* :

« N'a quitté son poste de secours détruit par les obus qu'après avoir pansé et évacué tous les blessés qui s'y trouvaient. »

Citation à l'ordre de la 17^e D. I. :

« Courageux et dévoué, contribue depuis le début de la campagne à maintenir ou à relever, suivant les circonstances, le moral des hommes ou de ses camarades. »

BATY (ÉMILE), Chevalier de la Légion d'honneur.

BERNARDEAU (JEAN), *Citation à l'ordre du 205^e R. C. A.* :

« Blessé en Argonne le 4 avril 1915. A montré tant dans l'infanterie où il a servi, avant d'être affecté au groupe, que dans l'artillerie, les meilleures qualités de dévouement et de courage, soignant les blessés sur les positions, sous les plus violents bombardements. »

Citation à l'ordre du 55^e bataillon de Chasseurs à pied :

« Bernardeau (Jean), Médecin aide-major de 2^e classe, chef du Service de Santé, a fait preuve d'une grande initiative les 28, 29, 30 août et les 5 et 6 septembre 1918, poussant son poste de secours au plus près de la ligne de combat, assurant la relève des blessés sous le feu des canons et des mitrailleuses. »

Chevalier de la Légion d'honneur :

« Bernardeau (Jean-Marie-Joseph), Médecin aide-major de 2^e classe au Gouvernement militaire de Paris. A fait preuve tant dans l'infanterie que dans un groupe d'artillerie des plus belles qualités de courage, d'initiative et de dévouement, n'hésitant

jamais à se porter en première ligne au secours des blessés, malgré la violence des bombardements. S'est particulièrement distingué au cours des combats du 28 au 30 août et du 5 au 6 septembre 1918. Deux blessures, deux citations. »

BOBEAU (GEORGES), *Citation à l'ordre de l'Armée :*

« Atteint par l'explosion d'un obus de fort calibre alors qu'il évacuait des blessés dans un village soumis au violent bombardement de l'artillerie lourde ennemie, a néanmoins continué et réussi le sauvetage de tous les blessés. N'a consenti à se laisser évacuer que six semaines après avoir été blessé, alors qu'il était incapable de tout service. Les complications de ses blessures ont mis sa vie en danger et nécessitent sa mise en retraite d'office. »

Citation à l'ordre de la Division de l'Aéronautique :

Comme sous-lieutenant observateur d'avion, puis lieutenant pilote aviateur.

BOISRAMÉ (JEAN), *Citation à l'ordre du XXIV^e Corps d'Armée* (25 septembre 1915) :

« S'est tenu pendant tout le combat du 25 septembre dans la tranchée de première ligne, malgré un bombardement intense. A pansé de nombreux blessés, dont il a assuré l'évacuation rapide. »

Citation à l'ordre du 101^e Régiment :

« Excellent médecin, brave et dévoué; s'est distingué par son zèle à soigner les blessés en première ligne dans le dur secteur de Tavannes en mai-juin, sous les violents bombardements et les attaques réitérées de l'ennemi. »

BONNET (GEORGES), *Citation au Service de Santé de la 127^e division d'Infanterie* (25 décembre 1916).

BONNIN (JOSEPH), *Citation à l'ordre du Régiment :*

« Médecin auxiliaire très dévoué et très crâne. A remarquablement assuré, quoique seul, le service du bataillon dans des condi-

tions particulièrement difficiles. — Le 25 septembre, a été chercher sous le feu le corps de son chef de service, tué à côté de lui par un éclat d'obus. »

BOUREAU, Chevalier de la Légion d'honneur (1918) ; Chevalier du Mérite agricole : « appareils orthopédiques de réadaptation agricole. »

BOUTET, Chevalier de la Légion d'honneur.

BOURDIER (FERDINAND), *Citation à l'ordre de la Mission de Russie* (1917) :

« S'est signalé pendant les troubles de Kieff, du 25 au 27 octobre, par son sang-froid et son courage. S'est exposé à maintes reprises pour la recherche des blessés sur le terrain de combat et l'organisation du secours dans un local exposé d'abord à une fusillade nourrie, puis au bombardement de l'un des adversaires. »

Chevalier de la Légion d'honneur (16 juin 1920) :

« Médecin-major de 2^e classe au VI^e Corps d'Armée : Praticien de valeur, qui a su tant au point de vue professionnel que militaire se faire apprécier en toutes circonstances. S'est signalé tout particulièrement pendant les troubles de Kieff, du 25 au 27 octobre 1917, par son courage et son sang-froid. S'est exposé à maintes reprises pour la recherche des blessés sur le terrain de combat. »

BOURGEOIS (PIERRE), *Citation à l'ordre du Régiment* :

« A toujours montré le plus grand zèle et le plus grand courage dans l'exécution des missions périlleuses qui lui ont été confiées. Vient de se signaler à nouveau, particulièrement dans la journée du 7 mai 1917, Chemin-des-Dames. »

BOURILHET (JEAN), *Citation à l'ordre de la 65^e division d'Infanterie* :

« Versé dans la territoriale, a demandé à revenir dans un

régiment de l'active, où il n'a cessé de donner l'exemple du dévouement et de la conscience professionnelle la plus absolue. Du 18 au 26 juin 1916, durant six nuits consécutives, constamment aux tranchées avancées, où il a été pris sous un éboulement dont il s'est dégagé avec le plus grand sang-froid. A prodigué ses soins aux blessés sous les bombardements les plus intenses. »

BOUSSEAU (PIERRE), *Citation à l'ordre du Régiment* :

« Étant médecin auxiliaire au groupe de brancardiers divisionnaires de la 2^e division d'infanterie, a été intoxiqué par les gaz en prodiguant des soins aux blessés et intoxiqués au poste de secours de Saint-Hilaire-le-Grand (Marne), lors de l'attaque ennemie avec vague de gaz, le 19 mai 1916. Est resté, malgré cela, à son poste, déployant la plus grande énergie à produire un travail intensif. Fut atteint quelque temps après d'hémoptysies consécutives à cette intoxication. A toujours fait montre, en toutes circonstances, d'un courage calme et d'un dévouement à toute épreuve. »

Citation à l'ordre du Régiment :

« Étant de service aux positions des batteries au cours des combats du 24 juin au 15 juillet 1916, a constamment fait preuve de zèle, d'activité et de bravoure. A montré un grand mépris du danger en se portant spontanément à diverses reprises au secours des blessés sous un bombardement violent d'obus de gros calibre et d'obus asphyxiants. »

Médaille militaire et ordre de l'Armée :

« Médecin d'un dévouement et d'une abnégation dignes des plus grands éloges. A été blessé très grièvement à son poste, le 19 septembre 1916. Déjà cité à l'ordre. »

BRETÉGNIER (RAYMOND), *Citation à l'ordre du IX^e Corps d'Armée* :

« N'a cessé, depuis le début de la campagne, de se dépenser sans compter pour assurer le relèvement des blessés et les premiers soins à leur donner. Obligé à trois reprises d'évacuer son

poste détruit par les obus, a continué à assurer le service dans une zone constamment battue par les feux d'artillerie et d'infanterie. »

Citation à l'ordre de la 18^e division d'Infanterie :

« Au cours d'un bombardement intense du poste de secours du 66^e à Hooge, quoique légèrement contusionné à la tête par un éclat d'obus, est resté à son poste, donnant à tous l'exemple du sang-froid et du courage. »

Citation à l'ordre de la 670^e Brigade (5^e bataillon) :

« N'a cessé depuis son arrivée au 209^e de faire preuve des plus belles qualités de bravoure et de dévouement dans les soins à donner aux blessés, notamment au Bois d'Avocourt et au ravin d'Esnes, en avril 1916. »

BRINON (GUSTAVE), Médaille d'honneur des Épidémies (*argent*) :

« A fait preuve du plus grand dévouement en s'offrant spontanément pour une opération de transfusion de sang. »

Citation à l'ordre de la Division :

« Passé sur sa demande dans une ambulance de l'avant, dont il a partagé le labeur continu dans toutes les circonstances difficiles ou périlleuses, en particulier lors de l'offensive autrichienne, au mois de juin ; vient encore de se dévouer sans compter à l'occasion des opérations sur le Piave, apportant aux équipes chirurgicales le concours précieux de son activité dévouée et de sa compétence éclairée. »

BRUSLON, *Citations à l'ordre du 99^e R. I. et à l'ordre de l'Armée.*

Décédé en 1921 des suites de maladie contractée au front.

BUZY (FERDINAND), *Proposition pour Médaille militaire avec lettre de félicitations* : Général Guignabeaudet, 17^e D. I. :

« A quitté le dernier le champ de bataille, après avoir passé sous le feu de l'ennemi tous les blessés du poste. »

Citation à la 170^e Division (6 mai 1915) :

« Depuis le début de la campagne, s'est prodigué sans compter pour les soins donnés aux blessés et leur évacuation. »

« A soigné tout l'hiver la population civile d'une grande ville bombardée (Ypres), dans des conditions souvent très périlleuses. »

Citation à l'ordre de la 17^e Division :

« A depuis le début de la campagne montré le plus grand dévouement. Pendant les journées des 9, 10 et 11 mai, s'est dépensé sans compter. »

Citation à l'ordre du 77^e R. I. T. :

« Médecin très actif et très énergique, a pendant douze jours assuré le service au P. S. sous un bombardement intense qui a tué de nombreux infirmiers et brancardiers, et par son sang-froid et son courage a donné un bel exemple de bravoure et de dévouement. »

Chevalier de la Légion d'honneur (*J. O.*, 3 mars 1921) :

« Doué de hautes qualités morales et militaires, a fait preuve d'un dévouement soutenu, donnant à son entourage un bel exemple de bravoure et de sang-froid. »

CHAVAILLON (CHARLES-OCTAVE), *Citation à l'ordre de la Division :*

« Modèle de bravoure et de dévouement, est venu au front sur sa demande. A maintes reprises a dirigé des transports de blessés, allant les relever lui-même dans les situations les plus périlleuses et avec le plus parfait mépris du danger (1^{er} mai 1916). »

Citation à l'ordre du 222^e R. I. T. :

« A, sous un violent bombardement par avions, dans la nuit du 23 au 24 mars 1918, coopéré à la recherche des victimes et prodigué ses soins avec autant de courage que de dévouement aux blessés civils et militaires. »

CHENILLEAU (ANDRÉ), *Citation à l'ordre du 19^e régiment d'Artillerie :*

« Médecin auxiliaire très zélé. Appelé le 28 septembre 1918 à retirer d'un poste d'observation violemment bombardé des hommes blessés, l'a fait avec promptitude et cranerie. »

CHESNEAU (PIERRE), *Citation à l'ordre du XI^e Corps d'Armée :*

« Le soldat Chesneau Pierre-Louis, Mⁿ 1892, de la 5^e C. M. du 363^e R. I. Agent de liaison, a fait preuve d'une bravoure remarquable au cours de l'attaque du... Avec un absolu mépris du danger, sous les barrages d'artillerie et les tirs de mitrailleuses, a assuré durant 12 heures une liaison entre le chef de bataillon et son commandant de compagnie. A fait l'admiration de ses chefs et de ses camarades. »

CORNET, Chevalier de la Légion d'honneur.

COSSE (FRANCIS), Chevalier de la Légion d'honneur.

COSSON (MAURICE), *Citation à l'ordre du 70^e R. I. T. :*

« Pour son dévouement constant aux blessés dans les tranchées et pour l'intrépidité avec laquelle il leur a prodigué des soins pendant les plus violents bombardements, en dernier lieu le 27 novembre 1915. »

Chevalier de la Légion d'honneur (28 septembre 1920).

DEGAIL (JEAN-RAOUL), *Citation à l'ordre de la 5^e brigade de Chasseurs (7 septembre 1916) :*

« Médecin auxiliaire, dévoué et courageux, effectue la relève des blessés en première ligne sous un violent bombardement et assure les pansements au P. S. avancé. »

Citation à l'ordre du 23^e B. C. A. (31 décembre 1918) :

« Médecin d'une très belle attitude au feu, qui s'est fait remar-

quer en toutes circonstances par un zèle, un dévouement et une conscience professionnels au-dessus de tout éloge. A été gravement blessé à son poste de combat le 5 novembre 1916, à Boué, en suivant la progression du bataillon. »

DEHLINGER (MAURICE), Chevalier de la Légion d'honneur :

« Médecin consciencieux et dévoué, qui a rempli courageusement son devoir. Blessé lui-même en transportant des blessés sur une route bombardée, ne s'est fait panser qu'après avoir terminé sa mission. 1 blessure, 2 citations. »

DEJAULT (MARTIAL), *Citation à l'ordre du 219^e R. A. C. :*

« S'est particulièrement distingué dans son service pendant les affaires de mars à mai 1917, au Morts-de-Soissons, et en juillet-août 1917, au Chemin-des-Dames.

« Vient encore de faire preuve de courage et de dévouement en Italie, en soignant ses malades sous un bombardement intense. »

DENIS (Robert), *Citation à l'ordre du 20^e régiment d'Infanterie :*

« Au cours des combats des 16 et 29 juillet 1918, sur la Marne, a fait preuve de sang-froid, de courage et de dévouement, en pansant des blessés dans un poste avancé soumis à de très violents tirs d'artillerie. »

Une blessure, le 16 août 1918, à Hourges-sur-Vesle.

DESMAZURE (E.), Médaille d'argent des épidémies, Croix serbe de Saint-Sava, médaille du Mérite russe avec cordon de Saint-Stanislas.

DIEUDONNAT (PIERRE), *Citation à l'ordre de la Division :*

« Détachement d'armée de Lorraine — 30 juin 1915. — A travaillé pendant trente heures sans discontinuer au poste de secours pour donner des soins aux blessés. N'a consenti à prendre du repos qu'après l'évacuation des derniers blessés. »

DUBREUIL (ALEXANDRE), *Citation à l'ordre de la 303^e Brigade* (13 janvier 1916) :

« Médecin d'un dévouement absolu, ne ménageant ni son temps ni ses peines. Aussitôt prévenu qu'à la suite d'une explosion des hommes étaient ensevelis dans une cave effondrée, s'est transporté sur place, a pris part personnellement aux travaux de déblaiement sous le feu des engins de tranchée, et n'a quitté le chantier qu'après avoir mis les victimes hors de tout danger. »

Citation à l'ordre de l'Armée (10 septembre 1917) :

« Médecin remarquable de zèle et de dévouement; revenu en France après sept mois de captivité, a demandé à reprendre du service sur la ligne de feu, alors que son âge, ses capacités et ses services antérieurs le désignaient pour une formation sanitaire. Toujours sur la brèche, secourant indistinctement tous les blessés, a donné en maintes circonstances, et notamment les 9, 10 et 15 août, le plus bel exemple de dévouement au devoir. »

Chevalier de la Légion d'honneur (10 décembre 1920).

DUMALLE (GHISLAIN), *Citation à l'ordre du 33^e R. I.*

Citation à l'ordre du 41^e R. I.

DUVAL (CONSTANT), *Citation à l'ordre de la 134^e D. I.* :

« Au front depuis deux ans et demi. Déjà signalé en 1915 au 10^e régiment d'Infanterie pour son dévouement et sa tenue exemplaire sous le feu, alors qu'il s'est trouvé souvent dans des conditions difficiles avec son bataillon. N'a pas cessé de montrer les mêmes belles qualités militaires et professionnelles depuis qu'il sert au 223^e régiment d'Artillerie, en particulier vers Prosnès en 1917, et dans un autre secteur au cours d'une attaque par les gaz. »

ERNOUL (JULIEN), *Citation à l'ordre de l'I. D. 126* :

« Très énergique et zélé. A pansé jour et nuit les blessés, sauvant la vie par des soins éclairés à un grand nombre d'entre eux

et fonctionnant sous des vagues de gaz asphyxiants du 20 au 22 août 1919. »

Citation à l'ordre de la 26^e Division :

« Au cours des affaires du 8 au 11 octobre 1918, a donné ses soins aux blessés avec un zèle et un dévouement infatigables. Le 11 octobre, n'a pas hésité, afin d'assurer son service dans des conditions meilleures mais périlleuses, à se porter de sa personne à un poste très avancé. A été blessé. »

ESNAULT (PIERRE), *Citation à l'ordre du 141^e régiment d'Infanterie* :

« De service à la position et appelé auprès d'un canonnier grièvement blessé par les éclats d'un obus à gaz, a prodigué ses soins avec le plus grand dévouement au cours d'un bombardement violent; s'est trouvé intoxiqué par l'émanation des gaz et a dû être évacué quelques heures plus tard. »

Citation à l'ordre de la Brigade :

« Bien que malade et partant indisponible au poste de secours réglementaire, a voulu quand même rejoindre son bataillon, où il a montré, pendant les journées du 17 au 24 février 1915, une abnégation et un dévouement dignes d'éloges. »

Citation à l'ordre de la Division :

« Pendant toute la période très pénible de l'occupation de Hangard-en-Santerre, et pendant l'attaque de ce village, s'est dépensé sans compter pour relever et soigner nos blessés. A en outre soigné plus de cent blessés anglais. »

ESTOR (ALFRED), *Citation à l'ordre du Régiment* :

« Médecin très actif et très dévoué. S'est particulièrement distingué le 13 septembre 1918, en prodiguant ses soins à des blessés sur une position de batterie violemment bombardée. »

ÉTIÈVRE (GASTON-DENIS), *Citation à l'ordre du 49^e régiment d'Artillerie* (19 mai 1915) :

« A donné depuis le début de la campagne de nombreuses

preuves de courage et de dévouement en donnant ses soins aux blessés, malgré les tirs violents d'artillerie ennemie. Le 15 mai, s'est rendu aux tranchées de première ligne pour secourir un brigadier grièvement blessé et assurer son transport. »

FAUGÈRE (RENÉ), *Citation à l'ordre de la 144^e brigade d'Infanterie :*

« Au front depuis le début de la guerre, a rendu les meilleurs services et a eu la plus belle attitude pendant les combats du 21 au 26 février 1916, sous le bombardement le plus intense, pour la transmission des ordres et pour seconder son chef dans les circonstances les plus difficiles. »

Citation à l'ordre de la 306^e brigade d'Infanterie :

« Aussi bien pendant les attaques de la Somme que pendant la bataille de Verdun, a toujours assuré son service de première ligne avec autant de zèle que de calme et d'intelligence, montrant toujours le sentiment le plus élevé du devoir et un parfait mépris du danger. »

Citation à l'ordre de la 153^e division d'Infanterie :

« A fait preuve du plus bel entrain pour assurer les liaisons de jour et de nuit pendant la période comprise entre le 14 juin et le 4 juillet 1918, où la brigade eut à relever en pleine bataille une unité éprouvée et livra de nombreux et durs combats, toujours couronnés de succès. »

Citation à l'ordre de l'Infanterie divisionnaire de la 153^e D. I. :

« A rendu de sérieux services de guerre à l'Etat-Major de l'Infanterie divisionnaire, notamment le 5 octobre 1918, allant sous le feu, pour permettre d'organiser le tir de l'artillerie, reconnaître, à la cote 108, près de Berry-au-Bac, les points extrêmes d'occupation de l'infanterie qui venait de conquérir cet important point d'appui. »

GAMARD (ROBERT), *Citation à l'ordre de la 170^e D. I. :*

« Détaché à l'I. D. 170 pendant les attaques des 15-16 juil-

let 1918, a assuré avec zèle et activité son service d'infirmier. A fait preuve de beaucoup de courage et de dévouement en allant sous le bombardement jusqu'à un poste éloigné donner les soins nécessaires à un artilleur gravement intoxiqué par les gaz. »

GAUJARD (MARCEL), *Citation à l'ordre de la 74^e D. I. :*

« Seul officier restant le 4 février 1916 dans un cantonnement bombardé, a su, par son calme et son attitude énergique, empêcher l'affolement de la population civile et a pris toutes les mesures utiles pour sauver les personnes et le matériel. »

Citation à l'ordre du 23^e R. I. :

« Médecin de bataillon pendant plus d'un an, a montré l'exemple du dévouement le plus absolu en se dépensant sans compter pour donner à ses blessés les soulagements physiques et moraux. Pendant les combats du 24 au 26 octobre devant Verdun, a assuré son service dans des conditions particulièrement difficiles, a reçu de ses blessés, par la suite, de nombreuses marques de la plus vive reconnaissance. »

Citation à l'ordre de la 74^e D. I. :

« Pendant les journées du 27 mai au 4 juin 1918, s'est rendu partout où il y avait une difficulté à trancher et une décision rapide à prendre, quel que fût le bombardement. A contribué par son énergie et son jugement à assurer l'exécution régulière et sans à-coup des ordres du médecin divisionnaire. A coopéré avec fermeté au passage de tous les blessés de la rive Nord sur la rive Sud de l'Aisne, au moment où la pression de l'ennemi se faisait plus sévère. »

Chevalier de la Légion d'honneur (1921) :

« Modèle de courage et de dévouement, qui s'est signalé par son énergie et son esprit de décision dans les circonstances les plus critiques. »

GAUQUELIN (ANDRÉ), *Citation à l'ordre de l'I. D. :*

« Prisonnier huit mois. D'un moral très élevé, d'un dévoue-

ment absolu. S'est signalé particulièrement pendant la période du 11 au 16 juillet 1917, se portant spontanément de jour et de nuit dans les endroits les plus dangereux pour s'assurer du bon fonctionnement de son service. Bel exemple de courage et d'énergie pour son personnel. »

GUÉRIN (PAUL), *Citation à l'ordre du Régiment* :

« Brancardier qui a fait l'admiration de tous par son magnifique dévouement et son esprit du danger au cours des opérations de fin mai-juin 1918 dans la région Sud-Ouest de Soissons. Sous les feux de barrage et de mitrailleuses, s'est dépensé sans compter pour soigner et transporter les blessés, qu'il allait chercher en première ligne. »

GUÉRITHAULT (LOUIS-BERNARD), *Citation à l'ordre de la 43^e D. I.* :

« Officier d'une haute valeur professionnelle, s'est tout particulièrement signalé par son courage en effectuant dans des conditions très périlleuses des expertises toxicologiques dans un village au cours des attaques de septembre 1916. »

HATRY (RENÉ), *Citation à l'ordre du 103^e régiment d'Infanterie* :

« Médecin très consciencieux et d'un dévouement constant. S'est tout particulièrement distingué dans l'attaque du 14 mars 1918, en organisant le service médical de la façon la plus parfaite, en assurant la relève et le transport très rapide des blessés, et en surveillant lui-même le fonctionnement des postes de secours avancés. »

Citation à l'ordre de la 7^e division d'Infanterie :

« Médecin d'une grande conscience professionnelle. S'est toujours fait remarquer en toutes circonstances par son courage et son dévouement, et plus particulièrement en mai 1918, où il a fait assurer régulièrement l'évacuation des blessés avec un beau mépris du danger. Vient d'être intoxiqué par les gaz assez gravement au cours de la dernière attaque. »

HOUSSAY (FRANÇOIS), *Citation à l'ordre de la 56^e D. I.* :

« Le médecin divisionnaire de la 56^e D. I. cite à l'ordre du Service de Santé les ambulances 16-10 et 3-56 :

« Les 7 et 9 octobre 1916 ont assuré, malgré des circonstances difficiles et dans un terrain particulièrement défavorable, l'évacuation des blessés, et, quel que fût le bombardement de l'ennemi, ne se sont jamais arrêtés pendant deux jours et deux nuits, tant qu'il y a eu un blessé à panser et à évacuer, 18 octobre 1916. »

Lettre de félicitations du Ministre de la Guerre, 12 juin 1916.

HUDE (PIERRE), *Citation à l'ordre* :

« Du 4 au 14 octobre 1917, a fait preuve de qualités personnelles en même temps que d'intelligence professionnelle en assurant le service médical d'un bataillon dans un secteur de combat très actif. Son chef de service ayant été tué, a assuré seul les évacuations de toute la ligne avec un dévouement et une énergie remarquables. En dépit de difficultés particulières au combat et du terrain, a sauvé tous les blessés du régiment. »

Citation à l'ordre :

« Médecin plein d'entrain et de courage. Au cours de l'attaque du 25 février 1917, malgré le bombardement intense de l'ennemi et les difficultés du terrain, est parvenu très rapidement à mettre à l'œuvre ses équipes de brancardiers et a pu ainsi, grâce à son esprit d'initiative et à son courage, ramener une grosse quantité de blessés gravement atteints, et cela pendant le combat même, au cours de l'action. »

Citation à l'ordre :

« Médecin exaltant au plus haut point le sentiment du devoir au mépris d'une extrême fatigue et dans des circonstances particulièrement difficiles, a su durant trois journées de durs combats assurer seul, et d'une façon remarquable, les soins et l'évacuation des blessés d'un bataillon durement éprouvé par le feu de l'ennemi. Modèle de courage et d'abnégation. »

Citation à l'ordre :

« Le 29 août 1918 et dans les journées de combats qui ont

suivi, s'est particulièrement distingué par le courage et l'énergie avec lesquels il a dirigé la relève des blessés, parcourant le champ de bataille sans arrêt et sous les feux les plus violents. »

Chevalier de la Légion d'honneur.

JALLET (EDGARD), *Citation à l'ordre du 246^e R. I. :*

« Est allé sur la ligne avancée à la recherche d'un adjudant gravement blessé, dont la relève présentait des difficultés particulières, et a assuré, avant son départ du secteur, les pansements et évacuation de la totalité des blessés de son bataillon. (Artois — Offensive septembre 1915.) »

Citation à l'ordre du 30^e C. A. :

« Comme aide à l'équipe chirurgicale A. 57, s'est particulièrement distingué en mars 1918 par son dévouement dans un poste chirurgical avancé installé à proximité des lignes et à des bombardements presque quotidiens. (Blérancourt, Aisne.) »

JOULIN (ALFRED), *Citation à l'ordre du Régiment :*

« Du 6 au 14 septembre, avec un mépris absolu du danger, a soigné les blessés du bataillon à proximité de la ligne de feu sous un bombardement violent. »

Citation à l'ordre de la 45^e Division algérienne :

« Médecin auxiliaire du plus grand mérite. Avec un mépris absolu du danger, a soigné les blessés du bataillon à proximité de la ligne de feu, sous un violent bombardement, pendant la journée du 17 au 25 septembre 1916. Deux fois blessé : une première fois grièvement à Cornoutreuil, près de Reims, le 30 septembre 1914 ; une deuxième fois à Moranvilliers, le 17 avril 1917. »

JULIN (GASTON), *Citation à l'ordre du 135^e R. I. :*

« Parmi ceux qui ont eu l'occasion de se signaler le plus particulièrement, il faut citer Julin, médecin aide-major de 2^e classe au 135^e R. I. A assuré le service médical dans des conditions particulièrement dangereuses. »

Citation à l'ordre du 135^e R. I. :

« A assuré, depuis le début de la campagne, son service avec le plus grand dévouement et en faisant preuve d'un réel sang-froid en plusieurs circonstances difficiles. »

Citation à l'ordre général du 34^e R. I. T. :

« Pendant une période très active (avril 1917), dans un secteur continuellement bombardé, s'est dépensé sans compter pour donner ses soins aux militaires blessés du bataillon et des différentes unités voisines. Modèle de zèle, de dévouement et de devoir professionnels. »

LAIGRET (JEAN), *Citation à l'ordre du Régiment :*

« A apporté à son chef de service la collaboration la plus active et la plus intelligente pendant trois journées et trois nuits de combat. S'est porté avec son chef sur la ligne de feu et sous le bombardement le plus violent pour diriger le service de ses brancardiers et les animer de son exemple. »

Citation à l'ordre de l'Armée :

« Au cours d'un violent bombardement, le 1^{er} janvier 1917, s'est précipité au secours des sapeurs de la compagnie atteinte dans une cave par un obus de gros calibre. Après avoir subi un commencement d'intoxication, est retourné auprès des blessés et leur a prodigué ses soins avec le dévouement le plus absolu. »

Citation à l'ordre de l'Armée :

« Pendant les journées des 4, 5, 6 et 7 octobre 1915, a installé un poste de secours dans les premières lignes françaises et sous le tir de barrage incessant de l'artillerie ; a pansé de nombreux blessés avec le plus grand dévouement. Blessé lui-même le 6 octobre 1915, a refusé de se laisser évacuer et a continué à diriger son poste de secours de première ligne et ses équipes de brancardiers pendant les attaques et les contre-attaques des 6 et 7 octobre. Déjà cité à l'ordre de l'Armée. »

LATOURE (PIERRE), *Citation à l'ordre du régiment de Cuirassiers :*

« Sur le front depuis le début de la campagne, a toujours fait preuve du plus beau dévouement. Malade depuis plusieurs jours, a voulu marcher quand même à son tour de tranchée. Est resté à son poste et ne s'est laissé évacuer qu'à la suite d'un accident survenu dans le service, qui, en raison de son état de santé, a entraîné pour lui la perte de la moitié de la vision. »

Citation à l'ordre de la 6^e division de Cavalerie :

« Appelé successivement dans deux localités violemment bombardées pour donner des soins à des hommes blessés, a été de l'une à l'autre, sans aucun souci du bombardement, prodiguant ses soins avec le plus grand dévouement et le plus parfait mépris du danger jusqu'au moment où l'évacuation des blessés a été assurée dans les meilleures conditions. »

Chevalier de la Légion d'honneur (3 mars 1921):

« Modèle de calme, d'activité, d'esprit de sacrifice. Resté au front sur sa demande quoique malade, a fait preuve des plus belles qualités de tenue au feu, notamment en Belgique, et n'a consenti à être évacué qu'à la suite d'une lésion grave qui menaçait la vision. »

LAURENT (CAMILLE), *Citation à l'ordre de l'Armée :*

« N'a cessé de faire preuve, depuis le début de la campagne, d'un zèle infatigable et d'un dévouement sans bornes. »

LEBAS (ROBERT), *Citation à l'ordre de la Division.*

LEBLANC (LOUIS), *Citation à l'ordre de la 3^e D. I. :*

« Dans une période où la morbidité atteignait rapidement un tarif élevé, a assuré son service normal avec le plus entier dévouement, y ajoutant de lui-même la lourde charge des soins médicaux d'une population de cinq cents indigènes, exposant ainsi délibérément sa santé en faisant preuve d'une énergie soutenue et d'un esprit de sacrifice élevé et absolu. »

Chevalier de la Légion d'honneur.

LE BLAYE (JEAN-MARIE-RENÉ), *Citation à l'ordre du 90^e régiment d'Infanterie :*

« A fait toute la campagne sans reproche et sans quitter le front, ne cessant de donner le meilleur exemple. »

LETORT (AUGUSTE), *Citation à l'ordre du 152^e R. I. :*

« A fait preuve, pendant les combats des 21 et 22 décembre 1915, d'une grande activité et d'un complet dévouement, assurant les soins et l'évacuation des blessés de leur bataillon dans les circonstances les plus difficiles. »

Citation à l'ordre de la 133^e Division :

« Médecin aide-major ayant de sa fonction une conception très élevée. S'est prodigué pendant l'attaque du 15 décembre 1916 aux premières lignes pour donner des soins aux blessés. »

Citation à l'ordre de la 133^e Division :

« Médecin aide-major de réserve, n'a pas hésité à se porter jusque sur la ligne de feu au cours d'un violent combat pour donner des soins aux blessés; a fait preuve pendant le reste de la journée du plus grand dévouement, malgré le bombardement incessant de l'ennemi par obus et torpilles. »

LIOT (ÉMILE), *Citation à l'ordre du Régiment :*

« A fait preuve, au cours d'opérations très actives, d'un dévouement sans bornes. En l'absence de médecin, a rendu les plus grands services, prodiguant ses soins aux blessés et à de nombreux intoxiqués. »

LHOPITALIER (ÉDOUARD), *Décoré de la Médaille de guerre Italienne.*

Chevalier de l'ordre de la Couronne d'Italie par décret du 15 mai 1919.

LHOPITALIER (HENRI), *Citation à l'ordre du Régiment :*

« Dans la nuit du 14 au 15 juillet 1918, a dirigé le service de

secours et d'évacuation des blessés et des tués entre le bois des Savarts et le village de Tincourt.

« A fait preuve de sang-froid et de courage, en accompagnant toutes les fois ses brancardiers dans une région violemment bombardée. »

LORIN (HENRI), *Citation à l'ordre du jour de la Division* (mars 1916).

MAGUIN (MAURICE-RENÉ), *Citation à l'ordre de la 12^e Division* (26 août 1917):

« Etant chargé du poste de Montzéville, dans la nuit du 6 au 7 août, au cours d'un violent bombardement du village, n'a pas hésité à se porter au secours d'artilleurs blessés sur la route, donnant aux brancardiers sous ses ordres une belle leçon de courage et de dévouement et les entraînant par son exemple. »

MANCHET (LUCIEN), *Citation à l'ordre du Régiment*:

« Le 20 avril 1917, lors d'une attaque exécutée par son bataillon, a donné ses premiers soins aux blessés à proximité de la ligne de feu avec un entier dévouement et un calme courage. »

Citation à l'ordre du Corps d'armée :

« Dans l'offensive du 21 août 1917, un officier ayant été blessé en avant de nos lignes, est allé, au travers d'un violent tir de barrage, le soigner en première ligne et a veillé lui-même à son transport. »

Citation à l'ordre du Corps d'armée :

« Du 31 août au 4 septembre 1918, a fait preuve d'un zèle et d'un dévouement remarquables en assurant la relève des blessés et des morts du bataillon, malgré la violence du feu de l'ennemi. »

Citation à l'ordre du Régiment :

« Du 26 avril au 10 mai 1918, a assuré le service médical du bataillon sous des tirs violents de mitrailleuses ennemies. »

Citation à l'ordre de la Division :

« A assuré dans les meilleures conditions le service d'évacuation des blessés dans la période du 4 au 15 juin 1918; est venu très souvent jusqu'en première ligne, malgré les tirs d'interdiction ennemis, pour s'assurer par lui-même que les brancardiers des compagnies faisaient bien leur service. »

Citation à l'ordre de l'Armée :

« Dans l'affaire de Médioune, le 5 avril 1919, seul médecin du groupe mobile, s'est dépensé sans compter pour soigner tous les blessés. S'est occupé, sous un feu nourri, de l'évacuation de ceux qui étaient dans la Kasbah, sans souci du danger, avec son entrain habituel. S'était déjà distingué pendant quarante-trois mois de front français, où il a été cinq fois cité. »

MARCHADIER (GASTON), *Citation à l'ordre du 22^e R. I. :*

« A pris le commandement de son char après le départ du commandant de batterie, chef de char. A dirigé les travaux de dépannage sous un violent bombardement qui a blessé successivement cinq hommes autour de lui. »

Citation à l'ordre de la Division de chars d'assaut :

« Sous-officier d'un allant et d'un courage remarquables. Agent de liaison sur la ligne de feu, a rempli sa mission avec un entrain inlassable sous un feu violent d'artillerie et de mitrailleuses. »

MARNAY (AUGUSTE), *Citation à l'ordre du 12^e Cuirassiers :*

« Médecin de réserve, toujours prêt à aller de l'avant. A demandé à servir dans les unités du front. A fait preuve, depuis qu'il est au régiment, du plus bel esprit de camaraderie et du plus grand sentiment du devoir. S'est particulièrement distingué en mai-juin-juillet 1917 à La Pompelle, en parcourant les tranchées de première ligne, sans s'inquiéter des violents bombardements et en assurant son service d'une façon tout à fait remarquable. »

Citation à l'ordre du 12^e Cuirassiers :

« Médecin-major du régiment. D'un dévouement au-dessus de tout éloge, d'une bravoure à toute épreuve, n'a cessé d'aller personnellement dans les postes de secours de première ligne pour assurer son service, qui a parfaitement fonctionné, période du 2 au 12 avril 1918. »

Citation à l'ordre de la 2^e D. C. P. :

« Officier de premier ordre, sur lequel on peut compter en toutes circonstances. A donné pendant les opérations de septembre et octobre 1918, où son régiment a été engagé, le plus bel exemple de dévouement et de bravoure en assurant l'exécution impeccable de son service sous le plus violent bombardement. Déjà cité. »

Chevalier de la Légion d'honneur (1920).

MARTIN (ALBERT), *Citation à l'ordre de la Division :*

« Médecin auxiliaire d'un dévouement admirable. Chargé d'organiser un refuge de blessés en première ligne, a, du 4 au 10 septembre, prodigué ses soins aux blessés avec un réel mépris du danger et a assuré leur évacuation rapide malgré un violent bombardement. »

MATTRAIS (HENRI), *Citation à l'ordre de la Brigade :*

« Dans un poste de secours de première ligne, au cours d'une émission de gaz par l'ennemi et après cette émission a fait preuve du plus intelligent et du plus courageux dévouement pour donner des soins aux intoxiqués. »

MAURICE (LOUIS-GABRIEL), Chevalier de la Légion d'honneur (1921) :

« Praticien estimé, dégagé de toute obligation militaire, s'est dévoué au traitement des malades et contagieux dans les hôpitaux bénévoles de la 9^e Région et a contribué de tout son pouvoir à leur guérison et à leur bien-être. »

MERCIER (Armand), *Citation à l'ordre de la 117^e brigade d'Infanterie :*

« N'a pas hésité à franchir, sous un violent bombardement, le

pont de Pont-à-Mousson pour aller sur l'autre rive porter secours à deux blessés. »

Citation à l'ordre de l'Artillerie divisionnaire de la 4^e D. I. :

« Médecin instruit, dévoué et brave. Pendant la période de préparation des attaques d'avril et de mai 1917, a prodigué les soins les plus assidus aux nombreux blessés du groupe, sur les positions de batterie, avec le mépris le plus absolu du danger. »

Citation à l'ordre du 213^e régiment d'Artillerie à tracteurs :

« Une des batteries du deuxième groupe de 75 à tracteurs éprouvant des pertes nombreuses, a quitté, malgré le bombardement, son abri pour donner ses soins au personnel de cette batterie et a réussi, grâce à son courage et à sa présence d'esprit, à faire mettre à l'abri et à panser cinq canonniers grièvement blessés. »

Citation à l'ordre du 38^e Corps d'armée :

« Médecin consciencieux et d'un dévouement absolu; au front depuis le début des hostilités. S'est prodigué pendant la journée du 27 mai pour donner des soins aux blessés anglais et français. Vers 15 heures, appelé à Cormicy pour y soigner un blessé, s'y est rendu sous un bombardement intense, s'est heurté à une patrouille allemande et a réussi à rentrer dans nos lignes avec ses brancardiers et son matériel, malgré la fusillade nourrie dirigée sur lui. »

Citation à l'ordre de l'Artillerie lourde du 38^e C. A. :

« A fait preuve d'un cran formidable et d'un mépris total du danger pendant la bataille de Champagne (26 septembre-4 novembre 1918), en allant chaque jour voir ses malades sur des positions de batterie soumises à de violents bombardements. »

Chevalier de la Légion d'honneur :

« Continuellement dans les unités combattantes, s'est concilié l'estime et l'admiration générales non seulement par sa valeur technique, mais surtout par sa froide intrépidité avec laquelle il bravait le danger. Cinq citations. »

MÉTADIER (JACQUES-GILBERT), *Citation à l'ordre du Régiment* :

« Après avoir entraîné sa section à l'assaut, s'est accroché, pendant plus de quarante-huit heures, au terrain conquis par lui, malgré un feu très meurtrier. »

Citation à l'ordre de l'Armée :

« Jeune officier de grande bravoure. A, le 9 mars, enlevé sa section d'une façon particulièrement brillante à l'assaut des tranchées ennemies, faisant preuve de très hautes qualités de courage et de ténacité. »

Félicitations officielles du lieutenant-colonel Blin, commandant le 102^e régiment d'Infanterie :

« Je félicite le sous-lieutenant Métadier du bel exemple donné par lui au régiment. Cet officier a toujours fait preuve d'une intèpidité et d'un sang-froid remarquables. A la suite de la première attaque de Champagne, il fut cité au Corps d'Armée, puis à l'Armée, après proposition pour la Légion d'honneur.

« En juin 1915, à Jonchery, renversé et enseveli sous un abri, il refusa de quitter sa section, et, ensanglanté, resta dans un endroit très dangereux pour rassurer ses hommes et donner l'exemple.

« J'estime que le sous-lieutenant Métadier, ayant fait preuve d'une bravoure remarquable, mérite à tous égards d'être fait chevalier de la Légion d'honneur. »

Chevalier de la Légion d'honneur (2 avril 1917) :

« Excellent officier, courageux et plein de sang-froid, qui a toujours eu la plus belle tenue au feu. Blessé grièvement, le 20 juin 1915, à son poste, blessé antérieurement et deux fois cité à l'ordre. »

MILLIER (ANDRÉ), *Citation à l'ordre du Régiment* :

« Médecin d'une haute valeur morale, d'un dévouement à toute épreuve. Le 11 mai 1917, au cours d'un violent bombardement de gros calibre qui a fait plusieurs victimes dans les unités du groupe, s'est porté spontanément à leur secours avec le plus complet mépris du danger. »

Citation à l'ordre du Régiment :

« Pendant le combat du 15 juillet, s'est porté avec un parfait mépris du danger au milieu des batteries du groupe sous un bombardement d'une grande violence et en traversant une zone infectée de gaz asphyxiants, pour aller donner ses soins aux blessés. »

MOREAU (AUGUSTE), *Citation à l'ordre de la 18^e D. I.* :

« A fait preuve de belles qualités de sang-froid et de courage au cours d'un bombardement intense du poste de secours du 66^e, à Hooge. »

Citation à l'ordre du 66^e R. I. :

« A assuré son service avec le plus grand dévouement, au combat du 5 mai 1916. »

Citation à l'ordre du 331^e R. I. :

« Médecin actif et dévoué. A assuré d'une façon parfaite le transport et l'évacuation des blessés pendant les opérations du 16 au 24 avril 1917. »

PALISSON (EUG.-EDMOND), *Citation à l'ordre du 67^e R. I. T.* (18 février 1918) :

« Au régiment et au front depuis deux ans. A fait preuve d'un dévouement complet ; s'est fait remarquer dans des circonstances particulièrement dangereuses à Verdun en 1916, sur la Somme en 1916, et en Champagne en 1917. »

Citation à l'ordre des Formations sanitaires du 7^e C. A. (28 août 1918) :

« S'est mis volontairement à la disposition du Service de Santé du C. A. pour coopérer au service du triage des blessés.

« Blessé lui-même par l'éclatement d'une bombe tombée sur le local du triage, n'a accepté de recevoir des soins qu'après avoir assuré l'évacuation de tous les blessés. »

PATERNE (DANIEL), *Citation à l'ordre de la Brigade* :

« A prodigué ses soins aux nombreux blessés du 1^{er} au

16 mai 1918, avec le dévouement le plus absolu, sous des bombardements continuels. »

PERCHERY (ANDRÉ), *Citation à l'ordre de l'Armée* (19 septembre 1918) :

« Perchery André, sous-lieutenant au 114^e R. I. : Le 9 août 1918, a assuré le nettoyage d'un village et fait des prisonniers. Chargé d'assurer la protection d'un flanc du bataillon, a tenu tête à une contre-attaque et a repoussé l'ennemi.

« Blessé de deux balles, est resté jusqu'au soir à son poste de combat. »

PHELEBON (ROGER), *Citation à l'ordre du Régiment* :

« A organisé, à moins de cent mètres de la ligne de feu, un poste de secours où il a prodigué ses soins et fait évacuer plus de trois cents blessés. Est resté quatre jours à son poste, refusant du repos, utilisant les moments d'accalmie pour relever les morts tombés à proximité des ennemis, donnant le plus bel exemple de bravoure et de dévouement professionnels. Ne s'est retiré que sur l'ordre formel du commandant de sa compagnie. »

PIÉDALLU (RENÉ), Chevalier de la Légion d'honneur (1920).

PONY (PAUL), *Citation à l'ordre du 66^e R. I.* :

« Le 18 avril 1918, a fait preuve du plus grand courage pendant l'attaque; soldat plein d'entrain et d'énergie. »

Citation à l'ordre du 66^e R. I. :

« Soldat courageux et dévoué. A montré de brillantes qualités au combat du 10 juin 1918, où il a résisté âprement à la progression ennemie. »

PORCHERON (JEAN), *Citation à l'ordre du 135^e R. I.* :

« Infirmier dévoué, toujours prêt aux missions les plus pénibles. A ramené des lignes plusieurs de ses camarades grièvement blessés. »

Citation à l'ordre du 135^e R. I. :

« Infirmier intelligent et dévoué, blessé par l'explosion d'une bombe sur le poste de secours, le 26 septembre 1915. »

Citation à l'ordre du 125^e R. I. :

« Courageux et toujours plein d'entrain, a guidé lui-même ses équipes de brancardiers jusqu'aux postes avancés de la cote 304, sous les plus violents tirs de barrage. »

Citation à l'ordre de la 2^e Brigade :

« S'est prodigué pendant les journées des 26 et 27 avril 1918 en portant secours avec un dévouement et un entrain admirables aux blessés de son bataillon, dont l'évacuation était particulièrement difficile en raison de violents bombardements. »

Citation à l'ordre de la D. M. :

« Médecin S. A. M. d'un dévouement à toute épreuve. Au cours des attaques des 30 et 31 mai 1918, a fait preuve du plus grand zèle et de la plus belle initiative dans l'installation d'un poste de secours avancé, permettant d'assurer le transport rapide des blessés de son bataillon. »

Citation à l'ordre de la 2^e Brigade :

« S'est fait remarquer par son calme et son intelligente initiative dans l'installation des relais de brancardiers, guidant lui-même la recherche des blessés en première ligne. »

Citation à l'ordre de la 1^{re} D. M. :

« A fait preuve de sang-froid, de calme, d'initiative et de dévouement au cours des attaques du 1^{er} au 15 septembre 1918, pendant lesquelles il s'est dépensé sans compter pour assurer l'évacuation rapide de ses blessés, bien qu'intoxiqué lui-même par les gaz au début des opérations. »

PORTE (JEAN-BAPTISTE), *Citation à l'ordre du Régiment* :

« Dans des circonstances difficiles, a su organiser avec sang-froid et méthode un poste avancé soumis à un feu violent. Volon-

taire pour rester avec les derniers blessés en cas d'avance ennemie. S'était déjà distingué comme chef d'un poste bombardé par obus à gaz. (Butte de l'Edmond, Aisne.) Intoxiqué lui-même, a été le dernier à quitter le poste, et n'a voulu être évacué qu'à la limite de ses forces. »

POUILLARD (ANDRÉ), *Une citation*, Médaille des épidémies.

PROUST (LOUIS), *Citation à l'ordre du Service de Santé de la 2^e Armée* :

« Médecin auxiliaire, dégagé de toute obligation militaire, engagé pour la durée de la guerre et resté aux armées sur sa demande; a toujours eu, en toutes circonstances, la plus belle attitude en présence du danger et notamment à Courlandon, lors des multiples bombardements de la formation. (Croix de guerre.) »

Médaille d'argent des épidémies.

« A donné, le 13 septembre 1918, 250 grammes de son sang pour sauver un de ses camarades. »

RANVOIZÉ (VICTOR-JULES-MARIE-JOSEPH), *Citation à l'ordre de la Brigade* (20 octobre 1915) :

« Médecin énergique et d'un sang-froid inaltérable, s'est signalé dans les diverses affaires du régiment par son courage et son dévouement professionnel. Le 8 octobre, s'est porté au secours du colonel blessé, malgré un bombardement très intense. »

Citation à l'ordre de la 153^e D. I. (7 septembre 1918) :

« Au cours des opérations du 8 au 12 août 1918, a toujours suivi la progression de son bataillon, pansant à découvert les blessés sous le feu de l'ennemi. N'a cessé au cours de ces dures journées de donner des preuves de son courage et de son dévouement. »

RIBEROL (JEAN), *Citation à l'ordre de l'Armée* :

« A assuré pendant toute la durée de son fonctionnement le service chirurgical de l'ambulance alpine du Caucase avec une rare

compétence et le dévouement le plus absolu, malgré un état de santé précaire. A contribué pour une grande part à maintenir le prestige du drapeau français dans les circonstances difficiles où s'est trouvée l'ambulance dans un pays hostile ravagé par le typhus exanthématique, le choléra, et sous la menace perpétuelle du massacre. (Ambulance du Caucase.) »

RICHARD (EUGÈNE), *Citation à l'ordre du Service de Santé de la 10^e Armée* (1913) :

« Chirurgien attaché au Centre des fractures de la 10^e Armée, s'est distingué autant par sa valeur chirurgicale et son activité inlassable que par son sang-froid et son absolu mépris du danger lors des bombardements par avions ennemis de Creil, Villers-Cotterets et Ognon. »

ROBERT (FERNAND), *Citation à l'ordre de l'Armée* :

« Médecin-chef de l'hôpital de Senones lors de la prise de cette ville par les Allemands, 25 août 1914, a par sa haute valeur morale, son calme, son absolu mépris du danger et ses exhortations aux malades et au personnel, empêché une panique de se produire sous l'averse des projectiles qui tombaient sur et autour de cet établissement. »

Médaille des épidémies :

« Médecin-chef du lazaret de l'hôpital militaire de Bizerte, a apporté le plus grand dévouement et un zèle constant aux soins des Serbes atteints de maladies contagieuses (choléra, typhus exanthématique, variole). »

ROCH (JEAN-LOUIS), *Citation à l'ordre de l'Infanterie divisionnaire* (8 mai 1917) :

« Collaborateur intelligent, courageux, dévoué. A su assurer de façon parfaite, pendant les journées difficiles d'avril 1917, le service médical d'un bataillon dont les deux médecins venaient d'être mis hors de combat. »

Citation à l'ordre de la 2^e Armée (5 octobre 1917) :

« D'une bravoure au-dessus de tout éloge. Pendant la nuit du 17 au 18 août 1917, sous une nappe de gaz asphyxiants et au moment de l'explosion d'un dépôt de munitions, s'est porté spontanément au secours des hommes tombés. Le 20 août, est parti avec les vagues d'assaut et a installé son poste de secours dans la tranchée conquise, où, sous le plus violent bombardement, il a procédé lui-même à la relève et à l'évacuation des blessés. »

Citation à l'ordre du 287^e R. I. (25 juin 1918) :

« Très dévoué et courageux. Par ses soins attentifs, son entrain et sa gaieté, a largement contribué à maintenir intact le moral de la troupe sous les bombardements incessants par obus toxiques. S'est particulièrement distingué le 28 mai 1918. »

Citation à l'ordre de la 165^e Division (19 octobre 1918) :

« N'a pas hésité à porter sans retard son poste de secours à proximité du terrain de combat chaque fois que son unité a été engagée. A pu ainsi donner ses soins aux blessés dans un délai très court et permettre leur évacuation rapide. »

Citation à l'ordre du 34^e C. A. (17 novembre 1918) :

« Médecin dont le dévouement et le courage se sont affirmés une fois de plus aux combats des 11 et 12 juin et des 10 au 17 août 1918. Avec un mépris absolu du danger, s'est porté aux points du champ de bataille où les blessés réclamaient ses soins, apportant à tous le réconfort de sa gaieté et de son entrain. Très sérieusement intoxiqué le 12 août, a refusé de se laisser évacuer et a continué à assurer son service ce jour-là et les jours suivants. »

ROCHETEAU (JACQUES), *Citation à l'ordre de la 14^e D. I. (1917) :*

« Déjà blessé en Champagne à l'attaque du 25 septembre 1915. Revenu sur sa demande dans un régiment d'infanterie, s'est toujours montré à hauteur de sa tâche, en particulier dans les combats du 16 au 21 avril 1917. Son dévouement et son entrain à l'égard des blessés ont été au-dessus de tout éloge. »

ROQUES (ÉLIE), *Citation à l'ordre de la 213^e Brigade :*

« A pendant plus de vingt jours, sous les plus violents bombar-

dements et le feu des mitrailleuses, assuré la relève et le traitement des blessés. Toujours en première ligne, d'une bravoure exceptionnelle, allie les qualités du médecin à celles du soldat. »

Citation à l'ordre de la 133^e Division :

« N'a cessé au cours des combats du 28 mars au 1^{er} avril 1918, dans des circonstances souvent très difficiles et sous de violents bombardements, de soigner les blessés. A fait preuve du plus grand dévouement et de la plus grande abnégation. »

ROUSSEAU (LÉOPOLD), *Citation à l'ordre du 67^e R. I. T. :*

« S'est signalé à plusieurs reprises par son entrain et son courage en prodiguant ses soins aux blessés sous les bombardements les plus violents. Pendant la période du 16 avril au 16 juillet 1916, s'est particulièrement distingué en allant soigner les blessés jusque sous les obus. »

ROUX (ROBERT), Chevalier de la Légion d'honneur (1921).

SAINT-AUDE (HENRI), *Citation à l'ordre du 252^e R. I. (1916) :*

« Engagé volontaire pour la durée de la guerre, venu sur le front le 20 août 1915, a servi comme médecin auxiliaire au 275^e R. I., a participé avec le 252^e R. I. aux combats de Verdun, s'est particulièrement distingué le 17 septembre 1916, en donnant ses soins, sous un violent bombardement, à des hommes grièvement blessés à la suite de l'effondrement de leur abri. »

SABATHÉ (AUGUSTE-FRÉDÉRIC).

Lettre de félicitations :

« Libre, par son âge, de toute obligation militaire, s'est mis néanmoins à la disposition de la Croix-Rouge, dès le premier instant de la mobilisation, a été nommé médecin à l'infirmerie de la gare de Saint-Pierre-des-Corps. A délaissé toute clientèle, se rendant à pied, jour comme nuit, malgré la distance, à la gare de Saint-Pierre. Ne s'est arrêté qu'après plus d'un an, maîtrisé par le

surmenage et la grande fatigue, alors seulement que les services, enfin organisés, venaient rendre son concours absolument inutile désormais. »

SAJOUS (ANTOINE), *Citation à l'ordre de la Brigade :*

« Excellent chef de section de mitrailleuses. Le 6 mai 1917, a fait une reconnaissance périlleuse, rapportant des renseignements précieux et, plaçant sa pièce en avant de la ligne, a arrêté l'élan d'une contre-attaque ennemie par son tir précis. A été blessé. »

Citation à l'ordre de l'I. D. :

« Officier mitrailleur d'un courage remarquable, chargé de la défense d'un centre de résistance, a brisé plusieurs attaques furieuses de l'ennemi et, le 3 juin, a assuré, par le feu de ses pièces, la protection du repli des compagnies voisines sur de nouvelles positions. »

SCHWARTZ (JOSEPH), *Citation à l'ordre du 66^e R. I. T. :*

« S'est montré aussi courageux que dévoué, en ne cessant, sous un bombardement sévère, de parcourir la ligne pour assurer son service.

« A été grièvement blessé. »

Chevalier de la Légion d'honneur (1920).

SULBLÉ (HENRI), *Citation à l'ordre du Régiment :*

« Bien que dégagé de toutes obligations militaires, a pris du service dès le début de la campagne en demandant à venir au front.

« A toujours fait preuve au régiment de bravoure et de sang-froid, en particulier pendant les dernières affaires de Belgique, où il a été blessé à son poste de combat. »

TRIQUET (GABRIEL), *Citation à l'ordre du 290^e régiment d'Infanterie (1918) :*

« Sur le front depuis 1916, a toujours assuré son service avec beaucoup de zèle, de dévouement et de compétence; a montré une grande bravoure au cours de la bataille de l'Aisne (avril à

juillet 1917), et notamment au cours des journées d'attaques du 25 au 28 juillet, où il accomplit son service sous les plus violents bombardements. »

Citation à l'ordre de la 170^e brigade d'Infanterie :

« Le 10 mai 1918, s'est offert volontairement pour l'organisation d'un poste de secours de première ligne en vue de l'exécution d'un coup de main sur un village. A donné un bel exemple de sang-froid et de dévouement en procurant des soins immédiats aux blessés, malgré de violents tirs de barrage. »

Chevalier de la Légion d'honneur (20 juin 1920).

VAZEUX (LUCIEN-ERNEST), *Citation à l'ordre du 13^e Dragons et du 5^e corps de Cavalerie :*

« Chef de service du Centre M., s'est montré d'une activité, d'une énergie, d'une compétence et d'une intelligence au-dessus de tout éloge, pendant la journée du 27 et la nuit du 27 au 28 octobre 1915, soignant, transportant et évacuant avec deux infirmières seulement et par des moyens de fortune plus de deux cent cinquante intoxiqués et blessés, sauvant par son activité inlassable un grand nombre d'asphyxiés. »

VIALLE (ANTOINE), *Citation à l'ordre de l'Armée :*

« Après avoir passé la journée à soigner les blessés au poste de secours, est allé, avec deux infirmiers, relever un officier blessé tombé en avant des lignes dans une zone battue par le feu de l'ennemi. »

VOISIN (MAURICE-THÉODULE), *Citation à l'ordre de la 66^e division d'Infanterie :*

« Pendant la période du 29 août au 2 septembre 1918, a offert son concours pour les soins aux blessés et pour leur évacuation. Tantôt au poste de secours, tantôt aux postes avancés, parfois sous des bombardements violents de jour et de nuit, s'est dépensé sans compter, faisant preuve de la plus grande abnégation. »

YSAMBERT, Chevalier de la Légion d'honneur.



NOTICE HISTORIQUE sur l'Enseignement Médical à Tours

Tours a été de tout temps une cité chère à Esculape.

Déjà au ^x^e siècle, au moment de la Renaissance romane, nous voyons, dans les diverses écoles monastiques, la médecine professée par des maîtres tels que Béranger, Raoul Leclerc, Rainaud, à des élèves qui eurent noms : Hugues de Tours, Inisien, Jean Lesourd, Ingo, Tetbert, Guillaume Firmat, Frodo, Marbode, Jean de Saint-Nicolas, Pierre de Tours, et quantité d'autres ; si bien qu'on peut dire qu'à ce moment, à l'égal de la fameuse Faculté de Salerne et avant la fondation des Universités de Montpellier et de Paris, Tours fut un centre d'enseignement médical le plus important d'Europe et dans lequel, sans subir aucunement l'influence des Arabes, la tradition médicale Gréco-Latine put se transmettre intacte, comme un dépôt sacré, des successeurs de Celse aux physiiciens du moyen âge.

Au moment de l'autre Renaissance, celle du ^{xvi}^e siècle, la Touraine fut encore le berceau d'une génération nombreuse de médecins dont l'influence fut considérable dans l'évolution du savoir humain, et qui firent alors singulièrement avancer la science de leur temps. Qu'il nous suffise de citer les Fumée, les Prevost, les Ferrand, les Descartes, les Martin Grégoire, les Rabelais, les Mallevaud, les Sainte-Marthe, parmi une infinité d'autres, pour montrer que nulle part ailleurs qu'en notre province l'esprit de recherche et de critique fut davantage porté vers les voies tracées par l'humanisme.

C'est alors que pour consacrer un tel état de choses, Henri II, par un édit donné à Fontainebleau en juillet 1556, et confirmé, en 1560 et en 1561, par François II et par Charles IX, établit le *Collège des Médecins de Tours*, dont le rôle consistait plus à surveiller la valeur profes-

sionnelle des divers praticiens : médecins, barbiers, chirurgiens, qui voulaient exercer dans la ville et alentour, qu'à donner un enseignement technique et à collationner des grades.

Cet enseignement devait être donné dans l'*Université* que le roi Henri IV fonda à Tours en janvier 1594, et dans laquelle grande place devait être faite à l'art de la médecine. Cette fondation répondait à un besoin urgent et aux vœux de la population, car nulle ville de France plus que Tours n'avait eu une influence plus considérable dans la direction des affaires de l'État et dans la formation de la langue et de la pensée nationales. Malheureusement les rigueurs des temps ne permirent pas de donner suite à cette heureuse initiative, et il nous faut arriver au XVIII^e siècle pour voir enfin organisé de façon stable un enseignement officiel de l'art de guérir.

C'est à la puissante communauté des chirurgiens dont les statuts remontaient à 1408, au temps de Charles VI, que le roi Louis XV s'adresse à cet effet.

C'est le 5 juillet 1766, par lettres patentes enregistrées au Parlement de Paris le 2 septembre suivant, que fut établi à Tours un *Collège Royal de Chirurgie*. Le Collège fut installé dans un local attenant à l'église des Cordeliers. L'enseignement y était donné par cinq professeurs qui furent :

Chaire des Principes : L. DESORMEAUX (remplacé en 1778 par M. DALIGNY).

Chaire d'Ostéologie et de Maladie des Os : P.-H. GRAVELAT DE L'ÉPINE.

Chaire d'Opération : N.-P. BROSSILLON (remplacé par L.-S. LÉGER).

Chaire d'Anatomie : J.-F. DEMARCÉ (remplacé par F.-J. NOBILLEAU).

Chaire d'Accouchement : P. BOBIERRE.

Le succès de ce Collège fut de suite très vif et attira de nombreux élèves. Il releva rapidement le niveau scientifique et moral de la corporation et fournit à la province quantité de praticiens distingués. Heurteloup, le chirurgien de la Grande Armée, en fut un des élèves.

Malheureusement, la durée de cette institution fut éphémère. Elle fut supprimée sous la Révolution, par suite du décret du 15 sep-

tembre 1793, en même temps que fut rendu libre en France l'exercice de la profession médicale.

Une telle situation ne pouvait durer. On ressentit bientôt le danger que faisait courir à la nation le manque de praticiens formés dans des centres d'enseignement.

Dès l'an XII (1803), le préfet d'Indre et-Loire, Pommereul, qui fut un homme d'heureuse initiative, organisa à l'Hospice Général de Tours des cours de Médecine, de Pharmacie et d'Accouchement.

Le cours d'Accouchement fut confié au docteur Herpin et eut un succès considérable. C'est à ce moment que fréquentent comme élèves internes, dans notre grand centre hospitalier, Georget et Gille de La Tourette. Mais ce n'est qu'en 1815 que cet enseignement commença à jouir d'une grande réputation, lorsque, le 15 janvier, Pierre-Fidèle Bretonneau fut nommé Médecin en chef de l'Hospice Général.

Le 30 septembre 1816, l'enseignement était ainsi assuré :

Anatomie et Physiologie, Clinique externe et Accouchements : MIGNOT.

Pathologie externe, Médecine opératoire et Médecine légale : GOURAUD.

Pathologie interne et Clinique interne : BRETONNEAU.

Pharmacie pratique et Chimie médicale : PARMENTIER.

Nous n'avons pas à dire ici quel fut l'éclat de l'enseignement donné par Bretonneau, puissamment aidé par Gouraud. On sait que c'est dans les salles de l'Hospice Général et dans l'amphithéâtre d'Anatomie que furent pièce à pièce réunis les éléments du *Traité des Inflammations spéciales des Tissus muqueux*, dont le premier volume : *De la Diphthérie*, parut en 1826, et dont le second : *De la Dothinentérie*, est resté manuscrit. C'est dans ce Traité que sont résumées les leçons du grand clinicien touchant la *Spécificité* et la *Contagion* des maladies. C'est cette doctrine qui fut répandue ensuite dans la Faculté de Médecine de Paris par les élèves du Maître, devenus à leur tour d'éminents professeurs, qui se firent les défenseurs opiniâtres de ses idées : Velpeau, Trousseau, Moreau de Tours, Gouraud fils, Cottereau, Baillargé. C'est avec une telle phalange de propagandistes, soutenue par une foule d'étu-

dians jeunes et avides de la vérité scientifique, que le renom de l'École de Tours fut puissamment établi.

Mais cette doctrine de l' « École de Tours » n'était pas enseignée dans une École. Les Cours de l'Hospice Général n'étaient en somme que des cours libres; aussi importait-il de rendre, pour ainsi dire, officielle cette organisation. Bretonneau s'y employa avec sa haute autorité et ses puissantes relations. La Société médicale d'Indre-et-Loire le soutint, et, après de longues enquêtes, une Ordonnance du roi Louis-Philippe, en date du 22 juin 1841, fondait à Tours une École préparatoire de Médecine et de Pharmacie.

Les premiers professeurs en furent :

LECLERC : *Histoire naturelle et Matière médicale* ;

SATURNIN THOMAS : *Anatomie et Physiologie* ;

CHARCELLAY : *Clinique interne* ;

HAIME : *Pathologie interne* ;

HERPIN : *Pathologie externe* ;

CROZAT : *Accouchements* ;

BRAME : *Chimie et Pharmacie* ;

TONNELLÉ : *Clinique externe*.

Ce dernier était nommé Directeur.

Depuis sa fondation, l'École de Tours a connu une prospérité croissante et a joui d'un renom mérité, grâce à la sage administration de ses directeurs, qui furent : Louis Tonnellé (1841-1854) ; Félix Herpin (1854-1880) ; Louis Danner (1880-1893) ; D. Barnsby (1893-1902) ; Ed. Wolff (1902-1920).

Ce renom, elle le doit aussi à la succession des Maîtres qui professèrent dans les différentes chaires. Nous devons citer les principaux :

La chaire d'Anatomie fut successivement occupée par Saturnin Thomas, l'un des promoteurs en France de l'anatomie comparée; par Giraudet, le savant ostéologiste, doublé d'un historien remarquable; enfin par Ledouble, qui par son travail opiniâtre et ses recherches d'anthropologie a fait avancer considérablement l'étude des variations anatomiques de l'homme et des animaux.

Les chaires chirurgicales furent occupées avec éclat par Félix

Herpin, Courbon, Louis Thomas, Octave Herpin, Delagènière, H. Barnsby.

Les chaires médicales peuvent s'illustrer des noms de Auguste Haime, de Duclos, tous deux cliniciens éminents; de Charcellay, de Sainton, de Loys Bodin.

La chaire d'Accouchement fut longtemps tenue par Crozat, puis par Auguste Millet.

Dans les chaires de Chimie, de Pharmacie et d'Histoire naturelle, professèrent avec une réputation justifiée Brame, Leclerc, D. Barnsby, Grandin.

En physiologie enfin, Danner a laissé un nom vénéré.

Tous ces laborieux furent de bons professeurs; avec les ressources de l'École ils surent faire de bons élèves. Faut-il citer les noms de quelques-uns de ces élèves qui, sortis de Tours, tels que Vidal, Raphaël Dubois, Marchand, Raymond, Beaunis, occupèrent les postes les plus élevés dans les chaires de nos Facultés ?

Pour ne parler que du dernier, Joseph Renaut, le grand histologiste de Lyon, mort du surmenage de la guerre en 1917, reconnaissait que c'était à Tours qu'il avait pu, dès le début de sa carrière, acquérir le sens clinique, grâce à sa fréquentation assidue des malades, et le sens de la morphologie, grâce à ses dissections à l'amphithéâtre.

Ce qui caractérise l'École de Tours, c'est qu'elle est comprise dans un grand hôpital de deux mille lits. La médecine s'y apprend au chevet des malades, et dès le début de ses études l'étudiant approche de celui qui souffre. L'anatomie s'y apprend dans le remarquable amphithéâtre de dissection, qui est certainement l'un des mieux installés qui soit en France.

Aussi bien, dans ses proportions modestes, l'École de Tours a tous les éléments pour inculquer les préceptes essentiels de l'art de guérir à ceux qui veulent se dévouer au service des malades. C'est par l'étude approfondie du corps, c'est par l'observation répétée des symptômes, que se forme le bon médecin. Où l'étudiant pourra-t-il mieux étudier et observer qu'à l'École de Tours ?

D^r LOUIS DUBREUIL-CHAMBARDEL.



LISTE DES SOUSCRIPTEURS

PROFESSEURS		PROFESSEURS (suite)	
	FRANCS		FRANCS
Docteurs Wolff, Directeur honoraire.	300	Docteurs Vialle.	20
Thierry, Directeur.	300	Lebas.	30
Meunier.	300	Gillard	30
Guibbaud.	100	Chevé.	100
Parisot	300	Bosc	100
Lapeyre.	300		
Mercier.	300	MÉDECINS DE L'HOPITAL	
Pitard	20	Docteurs Cosse.	100
Villedieu	300	Magnan.	100
Bondouy	100		
Tillaye	300	ÉTUDIANTS	
Menuet.	200	Collecte des Étudiants de 1919-1920.	300
Guillaume	300	Bernardeau.	25
Lerat.	100	Besson	20
Gaudeau	100	Boisramé Jean.	10
Faix	100	Dumalle Ghislain.	10
Quéron.	25	Hude Pierre.	10
Ruthon.	50	Ombredanne Marcel	50
Boivin	20	Mercier Armand.	10
Malet.	50		
Roy	20	FAMILLES	
Dubreuil-Chambardel	100	M ^{me} Veuve Amirault, Cheillé.	5
Paulin.	20	M ^{me} Veuve Barnsby Henry	300
Maurel	20	M ^{me} Veuve Barnsby mère	50
Augis.	50	D ^r Barnsby Pierre	25
Faré	100		

FAMILLES (suite)		FAMILLES (suite)	
	FRANCS		FRANCS
M ^{me} Bauvallet	20	Dupont, la Mothe-S ^t -Héraye (Deux-Sèvres)	40
Berthon, pharmacien, Châtillon-sur-Indre	20	Foy, pharmacien, Vendôme	20
Boudier, Blois	50	Gaudineau-Bourgeois, Marray	50
M ^{me} Veuve Chandesris (Nièvre)	100	Guilbaut, Saint-Symphorien	100
M. et M ^{me} Chauvin Étienne, Tours	5.000	Huchot, Blois	25
Chauvin André	1.000	Labbé-Coudray, Tours	150
Chauvin Georges	1.000	M ^{me} Martin, boul. Béranger, Tours	50
Chauvin Pierre	1.000	Millier, Blois	150
Chauvin Simone, épouse Paillat	1.000	Perchery, Tours	200
M ^{lle} Chauvin Louise	1.000	Resmond, Levroux (Indre)	20
Chauvin César, Beaumont-la-Ronce	50	Rousset, Tours	200
Coudray	20	M ^{me} Veuve Tenot, la Membrolle	20
Delage-Verna	200	M ^{me} Veuve Vêteau, Blois	20

	FRANCS		FRANCS
Sociétés médicales	500	D ^r Baty, Tours	30
Société de Pharmacie	500	Beauvisage, pharmacien, Tours	50
Conseil d'administ. de l'Hôpital	500	Bigeault, pharmacien, Ligueil	50
Conseil général d'Indre-et-Loire	1.000	Bigot, 30 bis, rue Origel	20
Anonyme	20	D ^r Binet, Châteaurenault	20
D ^r Ansaloni, Blois	20	D ^r Bobeau, Paris	20
D ^r Archambault, Langeais	50	D ^r Boisramé Paul, Tours	100
Aubugeault, Tours	10	Boisramé, Saint-Symphorien	25
D ^r Babeau, Tours	20	D ^r Bonnet, méd.-inspect. d'armée	20
Babin, pharmacien, Tours	10	Bonnet, pharm., Azay-le-Rideau	20
Babinot, pharmacien, Pamproux (Deux-Sèvres)	10	M ^{lle} Bonnet, b. Heurteloup, Tours	100
D ^r Baillet, Tours	20	Bordier, pharmacien, Tours	20
D ^r Balmelle, Fondettes	20	Bosc Edgard, pharm., Pornichet	20
Barbet, pharmacien, Tours	30	D ^r Bourdier, Paris	25
Baron, pharm., la Haye-Descartes	50	D ^r Boureau, Tours	20
D ^r Barré, Tours	20	D ^r Bourgeois (Loiret)	10
D ^r Batailler, Joué-lès-Tours	10	D ^r Bourilhet, Moulins	25
		Boutineau, Tours	10
		D ^r Breteau, Tours	20

	FRANCS		FRANCS
Bretèche (Dames de la Croix-R.)	370	M ^{me} Duthoo, Tours	1.000
Brinon, pharm., Cour-Cheverny	10	D ^r Duval, Vierzon	40
Brunceau, pharmacien, Chinon	10	D ^r Ernoul, méd.-maj., Bourges	20
Brunschwig, Tours	100	Étienne, pharm., Lariège-extra	30
D ^r Caillet, Amboise	20	D ^r Ferrand, Blois	10
Cailletaut, 71, b. Béranger, Tours	100	D ^r Ferrandou, Saint-Hippolyte	20
Lieutenant-colonel Camors, Tours	100	Ferrandoux, orthopédiste, Tours	100
D ^r Camus, Langeais	40	D ^r Filloux, Contres (Loir-et-Cher)	20
Carré, 43, boul. Heurteloup, Tours	100	Finot, directeur des Docks du Centre	500
D ^r Chabbert, Castres	20	D ^r Foucher, sénateur, Chinon	50
D ^r Chartier, Paris	50	D ^r Fournier, Senonches	20
D ^r Chaumier, Tours	20	M ^{me} Froger, Tours	50
D ^r Chauvet, Tours	20	D ^r Gaillard, Tours	20
D ^r Chavillon, Tours	20	D ^r Gascoin, Sainte-Maure	20
Chavillon, pharm., Saint-Amand-de-Vendôme	20	D ^r Gasse, Vouvray	20
Chenilleau, Paris	20	D ^r Gaujard, Bourgueil	25
D ^r Chenouard, Limeray	20	Gauquelin Louis	100
D ^r Chrzanwoska, Saint-Martin-le-Beau	40	D ^r Gibotteau, Cormery	50
D ^r Clamouse, Saint-Épain	10	D ^r Godéhoux, Amiens	20
D ^r Corbineau, Tours	20	D ^r de Grailly, Vouvray	20
D ^r Cosson, Tours	100	D ^r Grasset, Tours	50
Cozette père, Tours	100	Grognard, Fondettes	20
Cozette Pierre	100	M ^{lle} Grollier, Maternité, Tours	20
Crouan, Lambzellec (Finistère)	10	D ^r Guellerin, Azay-le-Rideau	20
D ^r Daniel, Rochecorbon	20	D ^r Guérard, Paris	20
D ^r Degail (Charente)	25	D ^r Guérin, Neuillé-Pont-Pierre	15
D ^r Dejault, Monnaie	10	D ^r Guertin, Tours	20
D ^r Delaittre, Tours	20	D ^r Guibert, Tours	20
Demazure, pharm. (Pas-de-Calais)	20	Guibert, pharmacien, Tours	20
D ^r Denis, Tours	25	D ^r Guichemerre, Tours	20
Deschamps, pharm., Tours	5	D ^r Guignabert, Tours	20
Diet, 125, r. d'Entraigues, Tours	100	D ^r Hatry, Richelieu	20
D ^r Dieudonnat, Paris	25	D ^r Hermary, Tours	30
D ^r Druault, Saint-Symphorien	20	Hervé, 61, boul. Heurteloup, Tours	100
D ^r Dubreuil, Lariège-extra	25	D ^r Houssaye, Pont-Levoy	25
		D ^r Jaille, Paris	25
		D ^r Jallet, S ^t -Amand-de-Vendôme	25

	FRANCS		FRANCS
Jobet René, Tours	100	Michelon, pharmacien, Tours	100
Jobet Georges, Tours	100	D ^r Michon, Sainte-Maure	10
D ^r Joly, Tours	20	Mirault Louis, Tours	100
D ^r Jouany, Azay-le-Rideau	10	Mirault Marcel, Tours	100
M ^{me} Jouet Victor	100	D ^r Moissonnier, Tours	20
D ^r Julin, Cinq-Mars	50	D ^r Moreau, Manthelan	20
D ^r Labussière, Chinon	20	D ^r Moreau, Tours	50
D ^r Lambron, Paris	20	M ^{me} Morineau, Tours	50
Lasaulaie (de), pharmacien, l'Ille- Bouchard	10	D ^r Mourruau, Tours	20
D ^r Latour, Buzançais	50	D ^r Moyrand, Tours	20
D ^r Laurent, Écueillé	40	Ollivier, pharmacien, Mouzé (Deux- Sèvres)	20
D ^r Leblanc, Richelieu	20	D ^r Palisson, Pouzay	50
Lefroid Émile, Tours	100	D ^r Pasquier, Paris	20
Lefroid Robert, Tours	100	D ^r Paterne, Blois	20
D ^r Le Magouroux, Tours	20	Patin, rue Michelet, Tours	100
Lemoine, Directeur du Jardin bota- nique	5	Paulin et Barré, Tours	50
D ^r Lhopitalier, la Membrolle	20	Péricat, libraire	25
Lhopitalier, pharmacien, Paris	10	D ^r Perquis, Tours	20
Liot, pharmacien, Rochecorbon	20	D ^r Perrin, Tours	100
Liot, pharmacien, Saint-Laurent- en-Gâtine	10	D ^r Phelebon, Montrichard	25
D ^r Lorin, Paris	15	Pion, Coulloux et Sergent	50
Loury, pharmacien, Loudun	10	D ^r Pitot, Reugny	20
M ^{lle} Lubin, sage-femme, Paris	20	Pouillard, rue Miromesnil, Paris	20
D ^r Maguin Maurice, Château-la- Vallière	25	D ^r Pousset, Saint-Avertin	20
D ^r Mahoudeau, Amboise	20	Proust, député	25
D ^r Marnay, Loches	20	D ^r Proust Justin, Tours	20
D ^r Mattraits, Chinon	25	D ^r Proust Roger, Tours	20
Maunoury, le Blanc	20	D ^r Raguin, Tours	20
D ^r Maurice, Tours	20	D ^r Ranjard, Tours	20
D ^r Ménagé, Tours	50	M ^{me} Raymond, Paris	500
D ^r Mercat, Châteaurenault	10	D ^r Renty, Bondy (Seine)	20
D ^r Meusnier, Amboise	20	D ^r Richard, Montoire	25
Métadier, pharmacien, Tours	300	Richer, pharmacien, Saint-Cyr	10
		D ^r Robert, Esvres	20
		Rolland et Pilain	200
		D ^r Roncin, Tours	10

	FRANCS		FRANCS
D ^r Roque, Deauville	10	Thierry Jean	50
D ^r Rousseau, Tours	20	D ^r Toffier, Tours	10
D ^r Roux-Delimal, Paris	20	Touchard, rue Nationale, Tours	50
Rouy, pharmacien, Tours	20	Travaillé, pharmacien, Saumur	5
Roy, pharmacien, Tours	5	Tribunal civil, Tours	50
D ^r Sabathé, Tours	20	D ^r Tulasne, Montlouis	10
D ^r Sainmont, Sonzay	20	Vavasseur, député	40
D ^r Saint-Aude, Herbault (L.-et-C.)	20	M ^{me} Webel mère	100
D ^r Sain-ton Raymond, Paris	50	Webel Georges	100
M ^{me} Sauvage, Bourgueil	20	M ^{me} Veuve Webel Philippe	100
D ^r Sauvineau, Paris	50	D ^r Vignerot, Paris	100
D ^r Schtein, la Chapelle-sur-Loire	20	D ^r Vigié, Tours	10
D ^r Schwartz, S ^t -Pierre-des-Corps	10	D ^r Vincent, Tours	30
D ^r Sendrier, Savigné-sur-Lathan	20	Vincent, ancien notaire, Tours	50
D ^r Servan, Tours	20	D ^r Voisin, Sainte-Maure	20
D ^r M ^{lle} Simon, Tours	10	Voisin, pharmacien, Azay-le-Rideau	10
D ^r Simonin, Avoine	5	D ^r Wegbecher, Neuvy-le-Roi	50
D ^r Stecevicz, Tours	20	De Wendel Ch., chât. de l'Orfraise	500
Sulblé, pharmacien, Tours	20	Wilks, château des Grandes-Brosses, à Mettray	100
Thénin, pharmacien, Neuvy-le-Roi	20		





TABLE DES MATIÈRES

Avant-Propos	vii
Discours de M. le Docteur THIERRY, Directeur de l'École de Médecine.	9
Aux Morts : Paul GUÉRIN, étudiant en médecine	27
Discours de M. le Médecin-Inspecteur BONNET, Directeur du Service de Santé du IX ^e Corps d'Armée	29
Discours de M. le Docteur LEGROS, Député de Loir-et-Cher	35
Discours de M. le Professeur GUILLAUME	39
Le Coq Gaulois : Louis CHOLLET, secrétaire de l'École de Médecine .	42
Discours de M. Léon BÉRARD, Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts.	43
Lettre de M. Camille CHAUTEMPS, Maire de Tours, Député d'Indre-et- Loire.	47
Étude de M. Paul VITRY, conservateur du Musée du Louvre, sur le Monument	51
Citations et Distinctions honorifiques : Les MORTS	53
— — Personnel enseignant de l'École.	64
— — Les Anciens Élèves et Élèves.	73
Notice historique sur l'Enseignement médical à Tours : Docteur Louis DUBREUIL-CHAMBARDEL	107
Liste des Souscripteurs	113

